Loire Atlantique

Le Département s'engage **pour des déplacements partagés, sécurisés et durables**

Plan d'actions 2019 – 2022

SOMMAIRE

Édito

1. La démarche « Inventons la Route de Demain »

1.1 La démarche de consultation citoyenne et partenariale…… *Page 3*
1.2 Un Livre Blanc, conclusif de la démarche …… *Page 4*

2. La stratégie d'intervention

2.1 Les axes d'interventions…….…. *Page 9*
2.2 La gouvernance de la route de demain…… *Page 20*

3. Les fiches actions…….. *Page 21*

Annexes…… *Page 53*

1. Les outils de la démarche de consultation citoyenne et partenariale
2. Le Livre Blanc
3. Synthèse des axes d'interventions et actions structurantes

ÉDITO DU PRÉSIDENT

La démarche de consultation citoyenne et partenariale « Inventons la route de demain », initiée par le Département en 2018, a permis de recueillir l'expression des usagers sur une pratique du quotidien : se déplacer, que ce soit pour travailler, se divertir, s'évader, … Près de 400 contributions ont été recueillies, principalement orientées sur les thématiques du partage du déplacement et de la voirie, des changements de comportements pour une meilleure sécurité routière, du développement d'alternatives à l'usage de la voiture individuelle ou encore sur la réduction des impacts environnementaux de la route et des véhicules.

Ces éléments confortent la volonté d'une route plus partagée, sécurisée et durable et d'outils pour y parvenir : un patrimoine routier départemental à entretenir et adapter, le déploiement de services pour faciliter le quotidien des ligériens.

Le plan d'actions, engagé pour la période 2019-2022, répond à cette ambition pour que la route de demain ait une empreinte environnementale allégée, une consommation foncière maitrisée, une biodiversité préservée, mais aussi pour que les mobilités qui s'y déploient soient plus fédératrices, douces ou optimisées.

Philippe GROSVALET
Président du Département de Loire-Atlantique

1. LA DÉMARCHE « INVENTONS LA ROUTE DE DEMAIN »

Le Département de Loire-Atlantique dispose d'un puissant outil de développement du territoire : l'exercice de sa compétence de gestionnaire routier avec un réseau de plus de 4 300 km de voiries départementales, principal support des déplacements individuels, collectifs, professionnels et de transports.

Le Département est légitime pour continuer à faire évoluer sa politique routière vers une mobilité plus durable, ambitieuse, novatrice tant vis-à-vis des pratiques émergentes qu'au regard des nouvelles technologies.

Le dynamisme démographique du Département conduit également à s'interroger sur l'infrastructure afin d'agir sur les phénomènes de congestion, conséquence de l'autosolisme. Parallèlement, les pratiques de déplacements évoluent en fonction des innovations technologiques et des changements sociétaux. C'est donc dans ce contexte que le Département a souhaité engager sa nouvelle politique Mobilités autour d'une route et des déplacements plus partagés, sécurisés et durables, qui s'inscrit dans le projet stratégique du Département 2015-2021.

5,1 millions déplacements par jour en Loire-Atlantique[1]

1,8 millions d'usagers dans les voitures sur les trajets du quotidien

La démarche de consultation citoyenne et partenariale, « Inventons la route de demain », constitue une pierre angulaire de la réflexion de cette nouvelle politique.

Elle a eu lieu de janvier à août 2018, et s'est articulée autour de trois phases successives, chacune dotée de plusieurs outils de consultation. En premier lieu, une phase d'écoute pour recueillir les perceptions et usages de la route d'aujourd'hui ainsi que les attentes pour demain. Une seconde phase d'ouverture pour échanger collectivement du potentiel de mutation de la route, que ce soit en termes de comportements, de services et d'équipements. Enfin, la troisième phase a permis de recueillir les idées et solutions pour créer la route de demain.

L'ensemble de la démarche de consultation (cf. annexe 1) s'est construit autour de trois axes : la route partagée, sécurisée et durable. Ces trois thématiques couvrent l'ensemble des champs de réflexion du projet : partage de la voirie, covoiturage, apaisement de la vitesse, sensibilisation à la sécurité routière, gestion de la route, aménagement du territoire, environnement, innovation, mobilité solidaire, …

1.1 La démarche de consultation citoyenne et partenariale

UNE ROUTE PARTAGÉE

La route est un vecteur de communication qui cumule une grande diversité d'usages, par la variété des motifs et modes de déplacements ainsi que des types de véhicules. Sur la route se côtoient des conducteurs de tous âges, de toutes catégories socio-professionnelles, en déplacements professionnels ou de loisirs, en transit ou en déplacement de courte distance, en voiture, en camion, en car, à moto ou à vélo. Le partage de ces différents usages induit en conséquence des réponses adaptées et modulées en termes d'aménagement et d'exploitation du réseau routier. C'est ainsi que les infrastructures structurantes, comme les 2x2voies interurbaines vont privilégier la desserte de pôles urbains, avec un niveau de service priorisant l'optimisation des temps de parcours ; alors que le réseau secondaire ou urbain doit répondre à des préoccupations de desserte locale et de partage entre tous les modes (transport en commun, modes actifs…). La route partagée doit donc apporter le meilleur compromis pour offrir un niveau de service adapté à chaque usage. La route partagée doit aussi être l'occasion de relever le défi du partage du véhicule : faciliter la prise de transports collectifs, encourager le covoiturage, …

[1] Enquête Déplacements Grand Territoire de Loire-Atlantique 2015

UNE ROUTE SÉCURISÉE

Les routes départementales de Loire-Atlantique présentent une accidentologie encore trop importante, avec une localisation de plus en plus diffuse des accidents. Depuis de nombreuses années, le Département a apporté des réponses en termes d'aménagements de sécurité pour faire baisser cette accidentologie afin de rendre toujours plus performant son réseau routier. Aujourd'hui, il convient d'aller encore plus loin pour sécuriser le réseau, peut-être par des innovations et des nouvelles technologies, mais aussi pour agir sur les comportements par des actions de sensibilisation. En effet, les comportements restent responsables de 97% des accidents.

UNE ROUTE DURABLE

Le Département de Loire-Atlantique a pour mission de moderniser et d'entretenir 4 300 km de routes départementales dans le but d'offrir de bonnes conditions de circulation aux usagers. Dans le cadre de ces missions, il s'est engagé à apporter des réponses aux exigences de plus en plus prégnantes de développement durable. Celles-ci portent sur des enjeux de maîtrise de l'artificialisation des sols, de développement économique du territoire, de facilitation du lien social, d'insertion sociale, de solidarité entre les territoires, de développement du transport solidaire, de maîtrise des dépenses publiques, de réduction des nuisances et des pollutions, ainsi que de préservation des ressources, de l'environnement, des milieux aquatiques, de la biodiversité, de la qualité de l'air, des espaces agricoles et naturels. Il s'agit également d'anticiper les mutations des modes de déplacements et d'accompagner les transitions d'usages (vélo, covoiturage, …), pour que la route d'aujourd'hui puisse répondre aux besoins des générations futures.

LES CONCLUSIONS DE LA DÉMARCHE CITOYENNE ET PARTENARIALE

Sur la période de consultation, ce sont près de 400 contributions qui ont été recueillies, tous modes d'expression confondus. Celles-ci s'articulent autour des thématiques suivantes : partage de la voirie, partage du déplacement, mobilité pour tous. Il s'agit aussi de sécuriser en agissant sur le comportement des usagers, sécuriser par les aménagements, sécuriser en développant des systèmes d'assistance aux usagers, durabiliser en réduisant l'usage de la voiture individuelle, l'empreinte environnementale du réseau routier et des véhicules.

1.2 Un Livre Blanc, conclusif de la démarche

Enrichi des contributions de la phase de consultation, le Département a rédigé un Livre Blanc (cf. annexe 2) qui présente l'intégralité de la démarche, synthétise l'ensemble des contributions recueillies, et détaille les 11 grands engagements de la collectivité comme suit :

1) RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DURABLEMENT

La sécurité routière est une priorité pour le Département de Loire-Atlantique. Elle se traduit depuis plusieurs années par une politique volontariste de sensibilisation des collégiens (classes de 6ème et 4ème), par des actions à destination de tous les publics (campagne de communication, alternatives à la poursuite, …). Des actions vont être poursuivies et réinventées pour réduire l'usage des distracteurs au volant (téléphone, applications diverses, …), mais aussi réduire la vitesse par la mise en place de limitations sur certains axes. Des actions de formation/ information sont également envisagées afin que chaque conducteur, quel que soit son âge, comprenne l'environnement routier qui l'entoure (panneaux de signalisation, code de la route) et mesure sa vulnérabilité. Cet objectif de pédagogie rejoint aussi celui d'accroître le civisme, relayé comme faisant souvent défaut au cours de la phase de consultation.

2) Disposer d'un réseau routier performant au bénéfice de l'attractivité du territoire

La route, en tant que support des mobilités, participe au rayonnement et à l'attractivité du territoire. En Loire-Atlantique, l'accueil de plus de 16 865[2] nouveaux arrivants annuels sollicite fortement ce réseau routier, qui doit aujourd'hui s'adapter pour mieux contenir ces différents flux. Ainsi, il convient d'une part de se réinterroger sur ces flux : ceux des itinéraires poids lourds pour préserver le réseau de desserte locale mais aussi ceux des mobilités pendulaires en favorisant la mise en place de voies multifonctionnelles en adaptant l'infrastructure. La performance du réseau routier se mesure également par la poursuite et le renforcement des interventions au « juste à temps », et ce afin d'agir durablement dans l'entretien du réseau qui sera légué aux générations futures. Par ailleurs, il s'agit d'explorer les potentialités offertes par d'autres supports de mobilité, et en particulier la Loire. Enfin, forte de ses atouts naturels et culturels, les routes de Loire-Atlantique constituent un patrimoine au service de l'exploration touristique du Département.

3) Réduire l'usage de la voiture individuelle par le développement d'une offre de covoiturage diversifiée et sécurisée

L'usage de la voiture individuelle est aujourd'hui en pleine mutation, et se différencie territorialement. Souvent indispensable en milieu rural et périurbain, son usage est beaucoup moins compétitif en milieu urbain au regard du maillage du réseau de transports en commun. Parallèlement, et face à l'envolée des prix des énergies fossiles, le covoiturage s'organise pour des déplacements quotidiens ou hebdomadaires, de courtes ou moyennes distances. Le Département aménage depuis de nombreuses années des aires de covoiturage afin de faciliter et sécuriser la pratique. Il poursuit ces efforts tout en développant de nouveaux services pour encourager cette pratique mais aussi engager un travail avec d'autres partenaires pour l'administration d'une base de données au service de cette mobilité partagée. Ces mesures sont accompagnées d'actions de sensibilisation et de pédagogie pour réduire l'usage de la voiture individuelle sur les trajets de moins de 5 km (qui représentent 63% des déplacements[3]).

4) Agir pour favoriser une mobilité durable et multimodale

Le développement de la marche et du vélo doit devenir de plus en plus une alternative pour des déplacements de courtes distances, ou bien pour compléter un itinéraire jalonné par une succession d'un ou plusieurs modes de déplacements. Outre le gain environnemental, ces modes de déplacements sont vertueux en termes de santé publique. Le Département de Loire-Atlantique, en tant que gestionnaire de voiries, adapte son réseau au regard de ces nouvelles pratiques et enrichit son schéma routier en tenant compte de tous les modes de déplacements. La multimodalité sera de plus en plus évidente quand elle sera davantage intégrée et matérialisée sur le réseau routier : les Chaussées à Voie Centrale Banalisée (CVCB) en sont un exemple, tout comme le développement de services. Ces actions sont complémentaires à la Loire-Atlantique à vélo et répondent à un objectif commun de favoriser la mobilité douce.

5) Investir la mobilité intelligente et la route connectée

Les nouvelles technologies s'intègrent de plus en plus dans le champ des mobilités : applications pour les transports en commun, le covoiturage, les conditions de circulation en temps réel… Ces outils permettent de donner le choix à l'usager : différer son déplacement, choisir un autre mode, privilégier le covoiturage, … Les potentialités offertes par ces nouvelles technologies sont nombreuses et sont explorées sous le prisme des fonctionnalités qu'elles peuvent offrir au réseau routier départemental. Ainsi, l'opportunité d'une régulation dynamique de la vitesse sur les axes congestionnés est à l'étude, tout comme le développement de systèmes d'information en temps réel ou encore l'équipement des agents d'interventions d'outils modernes et innovants. Plus globalement, il s'agit d'être en veille sur l'innovation (gestion connectée de la route) et saisir les opportunités permettant son déploiement (appels à projets).

[2] Évolution annuelle moyenne entre 2011 et 2016
[3] Enquête Déplacements Grand Territoire de Loire-Atlantique 2015

6) PROMOUVOIR UNE HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE POUR LE RÉSEAU ROUTIER

Les dépendances vertes du réseau routier départemental doivent faire l'objet d'une gestion raisonnée : moindre fauchage, débroussaillage, curage, élagage, salage en période hivernale, calendrier d'entretien en phase avec la faune et la flore. La politique « Route et environnement » va ainsi être enrichie et recherchera une plus grande efficience pour atteindre cet objectif de haute qualité. En complément, des actions de communication et de sensibilisation seront mises en place afin de lutter contre les déchets sauvages.

7) PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET PROTÉGER LES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

Le réseau routier départemental constitue un lieu de passage pour bon nombre d'espèces animales. Afin de les protéger et d'éviter les risques de collision, multiplier l'aménagement de passages à faune est une réponse à apporter pour assurer un continuum écologique (petite canalisation, passerelle). Il s'agit également d'anticiper les risques de pollution routière (plans d'intervention, protection des captages d'eau) et de requalifier des emprises routières inutiles en les réattribuant à la nature ou à l'agriculture quand la situation le permet. Cela se traduit également par le développement d'une culture de la sobriété environnementale, afin de limiter l'impact de l'activité routière sur les milieux.

8) INTÉGRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS L'USAGE DE LA ROUTE

L'exploitation du réseau routier départemental permet d'agir sur plusieurs champs : limitation de la vitesse, itinéraires poids lourds, gestion des déchets issus des dépendances vertes, … Des actions différenciées sur ces thématiques permettront notamment d'agir, quand il le sera nécessaire, en faveur d'une réduction de la pollution de l'air. Enfin, le Département s'interroge également sur sa propre flotte de véhicule, dans le but de diminuer son empreinte écologique.

9) AMPLIFIER LA MOBILITÉ SOLIDAIRE EN LA FACILITANT

La mobilité est un des maillons de l'inclusion, qu'elle soit sociale, familiale ou professionnelle. La mobilité solidaire est une des réponses à apporter à certains publics ayant des difficultés de déplacement. Avec l'avènement d'outils de mise en relation et l'appui de partenaires associatifs, la mobilité solidaire peut répondre à plusieurs objectifs : entraide intergénérationnelle, rupture de l'isolement, renforcement du lien social. Il s'agit donc de développer des partenariats et d'optimiser les dispositifs existants (tels que le transport des élèves et étudiants en situation de handicap) afin de faciliter la mobilité de certains usagers.

10) RENFORCER LA COHÉRENCE ENTRE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET MOBILITÉS

Les mobilités font partie intégrante des réflexions relevant des projets d'aménagement, au même titre que l'habitat, l'économie, l'environnement, les espaces publics, les services… Il convient donc de renforcer leur prise en compte en phase amont des projets, afin qu'elles ne soient pas subies a posteriori. La promotion des centralités et du renouvellement urbain au travers des outils de programmation et de planification tels que le Programme Local de l'Habitat, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, le Schéma de Cohérence Territoriale est à renforcer au travers des avis du Département en tant que Personne Publique Associée. Par ailleurs, le Département agit en faveur d'une réduction du nombre de déplacements, en soutenant par exemple la création de tiers-lieux pour le développement du télétravail notamment.

11) FAVORISER LE DIALOGUE ENTRE LES CITOYENS, LES INSTITUTIONS ET LES ACTEURS PRIVÉS

Convaincu de l'opportunité de l'intelligence collective pour mieux répondre à l'intérêt général, le Département amplifie le dialogue citoyen afin de les associer à certains projets en phase opérationnelle : emplacements de Chaussées à Voie Centrale Banalisée, points stop de proximité notamment, expertises citoyennes. En complément, un dialogue plus institutionnel pourra être mis en place, avec les autorités organisatrices de la mobilité et les gestionnaires de voirie, ainsi qu'avec les acteurs privés. La recherche de synergie entre ces acteurs permettra d'optimiser l'efficience de l'action publique, et la recherche d'expérimentations est un des moyens d'y parvenir.

LE RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE

Autoroute	Bâti
Route Nationale	Fôrets
Route Départementale	Etendue d'eau
Route Métropolitaine	Marais et tourbières
	Marais salants

2. La Stratégie d'intervention

En Loire-Atlantique, la voiture est le principal mode de transport pour 64% des habitants[4].

Ces engagements ont permis de construire un plan d'actions résolument tourné vers l'avenir, très opérationnel, transversal à plusieurs politiques publiques et s'inscrivant sur la période 2019-2022.

Deux grandes priorités ressortent :

- la maitrise de l'artificialisation des sols,
- le renforcement de la sécurité routière pour le partage de la route et le changement de comportement.

[4] Enquête Ifop 2018.

2.1 Les axes d'interventions

1 AMÉNAGER AUTREMENT AVEC UNE APPROCHE DURABLE, INNOVANTE ET CONCERTÉE

Actualisation du schéma routier en 2012 : projection de 167 hectares économisés

Il s'agit de rénover la stratégie routière en tenant compte des mutations qui s'opèrent, à savoir intégrer les nouveaux usages de la route dans la conception de l'infrastructure, garantir une approche écologique dans sa réalisation ou encore faciliter l'expression citoyenne. Par ailleurs, les modalités de dialogue avec les acteurs publics locaux (communes, intercommunalités) sont renforcées à l'occasion de projets routiers afin que l'infrastructure reste un support de développement du territoire harmonieux, en cohérence avec la préservation de la biodiversité ou celle des espaces naturels et agricoles. Le Département innove dans la conduite des projets routiers (études et travaux) et leur conception plus numérique, en développant également la modélisation numérique et l'usage du Building Information Model (BIM) pour l'approche pédagogique envers l'usager.

Le Département a adopté, en 2012, un schéma routier définissant des objectifs d'aménagement et de modernisation du réseau selon une hiérarchisation établie sur deux typologies de critères : fonctionnalités et niveaux de service attendus. En confirmant ces principes, le schéma routier s'enrichit ainsi d'une stratégie d'approche plus durable, innovante et concertée, intégrant principalement la maitrise de l'artificialisation des sols. Une nouvelle édition de sa plaquette sera réalisée.

Il s'agit également de préfigurer un système de qualification environnementale portant sur l'intégralité du patrimoine routier départemental, en visant une diversité de profils (route côtière, route touristique, sites classés, espaces naturels à protéger, …) et en y adossant des indicateurs sur le bruit, la sensibilité du milieu aquatique, l'environnement, les passages à faunes, la diversité écologique. L'objectif recherché consiste ensuite à graduer la route départementale afin de hiérarchiser le réseau selon ses aménités environnementales et le gérer de manière adéquate et différenciée.

Enfin, il s'agit de conforter la politique de prévention des nuisances sonores des infrastructures routières par la mise à jour du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) sur le réseau routier départemental de Loire-Atlantique (supportant un trafic supérieur à 3 millions de véhicules par an).

Le carrefour D771/D121 à Nozay avec son giratoire « cacahuète », à moindre consommation foncière

2 EXPLOITER LE RÉSEAU PAR UNE GESTION DYNAMIQUE ET EFFICIENTE

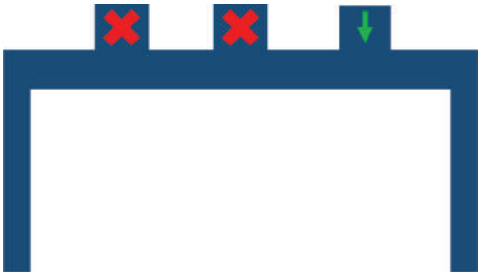

10 km de gestion dynamique sur le pont de Saint-Nazaire

L'exploitation du réseau routier doit s'adapter beaucoup plus aux flux et à la saisonnalité des déplacements en amplifiant les partenariats, afin d'augmenter la qualité de services rendus avec des dispositifs innovants et numériques (surveillance renforcée en période estivale, schéma des déplacements poids lourds, régulation de la qualité de l'air, gestion dynamique de la circulation, information en temps réel sur les congestions, bornes Bluetooth et panneaux à messages variables sur le réseau routier structurant et les lignes de bacs).

Le pont de Saint-Nazaire et son système de gestion dynamique

3 ENTRETENIR DURABLEMENT ET DE MANIÈRE INTÉGRÉE

10 000 ha de dépendances vertes

77 % des revêtements de chaussées à froid

L'entretien des 4 300 km du réseau routier départemental doit être l'opportunité d'explorer de nouvelles techniques, plus innovantes et respectueuses de l'environnement (dès 2019, usage de matériaux bitumineux à froid sur la voie verte Carquefou/Saint-Mars-la-Jaille, expérimentation de liants biosourcés sur la route bleue, taux de recyclage des granulats entre 20 et 100%). La gestion des déchets verts est également réinterrogée (fauchage, débroussaillage) en limitant l'entretien au strict nécessaire et en créant des zones de refuge, favorisant la biodiversité. Des actions de sensibilisation et d'éducation sur les déchets des bords de routes seront également organisées auprès des usagers. Toutes ces mesures concourent à la réduction de l'empreinte environnementale du réseau routier. Il s'agit également de moderniser l'organisation pour un service public de qualité et de proximité (maillage territorial des centres routiers d'intervention plus efficient, Loire-Atlantique Matériels et Travaux du futur).

© Coralie Monnet- Département de Loire-Atlantique

Un fauchage tardif sur le réseau départemental

4 FAVORISER LA BIODIVERSITÉ SUR LES BORDS DE ROUTES

100 passages à faunes à aménager entre 2019 et 2022 sur le réseau départemental et communal

Le réseau routier départemental est doté d'un patrimoine faunistique et floristique très riche à préserver : des passages à faunes seront réalisés sur les routes départementales en lien avec les associations environnementalistes (pont flottant, buse, crapauduc, …).
L'objectif est de maintenir ou reconstituer un réseau d'échanges sur les territoires pour que les espèces animales terrestres (loutres, poissons, amphibiens, …) puissent communiquer, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer, en d'autres termes assurer leur survie. Ces interventions répondent au Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) des Pays de la Loire et visent aussi à réduire la mortalité animale induite par la route.

Pour agir concomitamment sur ce volet écologique et permettre d'assurer un meilleur maillage territorial sur l'ensemble du département, un dispositif particulier de financement à destination des communes ou structures intercommunales pour la construction des passages à faunes sur voies communales permettra d'assurer les continuités écologiques. L'objectif global vise l'aménagement d'une centaine à l'horizon 2022.
La préservation de l'eau est également un objectif à atteindre (meilleure connaissance et gestion des bassins de rétention, préservation des captages d'eau, récupération des eaux de surfaces sur certains ouvrages d'art). Une meilleure valorisation des délaissés routiers sera recherchée (vocation agricole, naturelle, production d'énergie) quand la situation le permettra.

740 analyses de ponts pour leur franchissabilité par la faune semi-aquatique en 2019-2020

Passage pour la faune semi-aquatique sur le pont de la Courberie à Saint-Vincent-des-Landes

5 PÉRENNISER LE PATRIMOINE DES OUVRAGES D'ART

1 352 Ouvrages d'art

Le développement et la maintenance du patrimoine des ouvrages d'art implique une réflexion sur leurs fonctionnalités pour s'adapter aux usages en mutation, tout en faisant preuve de pédagogie (présentation 3D par exemple). Il s'agit également de multiplier les cheminements pour les modes actifs sans élargir l'ouvrage, déployer des techniques de construction, surveillance ou maintenance innovantes (drones, instrumentation numérique de certains grands ouvrages d'art).

Le Pont d'Ancenis

6 SÉCURISER EN RÉDUISANT COLLECTIVEMENT L'ACCIDENTALITÉ

Alors que les comportements restent à l'origine de 97% des causes d'accidents, la sécurité routière demeure l'objectif majeur avec comme levier principal l'action sur les comportements : sensibilisations, études approfondies de connaissance de l'accidentalité pour mieux cibler les publics, développement d'outils en réalité virtuelle ou sur simulateurs, usage des « nudges », laboratoire numérique (atelier collégiens) … Néanmoins, l'infrastructure peut faire l'objet d'adaptations, que ce soit dans sa gestion (amplification des visites de sécurité d'itinéraires, schéma de sécurisation et d'apaisement des vitesses) ou dans la mise en œuvre de petits équipements ou aménagements (marquages au sol innovants pour la visibilité de nuit et par temps de pluie, détecteur dynamique de faune).

3 tués en moyenne mensuelle sur les routes

© Jean-Félix Fayolle – Département de Loire-Atlantique

Exercice de désincarcération sur le circuit de Fay-de-Bretagne

18 300 collégiens sensibilisés en 2018/2019[5]

© Jean-Félix Fayolle – Département de Loire-Atlantique

Voiture tonneau utilisée pour la sensibilisation

[5] Dans le cadre des campagnes de sensibilisation au collège

7 RENFORCER LA NUMÉRISATION DES DONNÉES ROUTIÈRES

4 300 km de routes
14 000 carrefours
150 000 panneaux de signalisation

L'information routière numérisée est un enjeu très fort pour parfaitement connaître le réseau routier départemental et son environnement, afin d'en assurer une exploitation et un entretien efficient, ainsi que d'en parfaire la sécurité routière. La finalité reste donc l'intégration de tous les éléments de connaissance du réseau routier ainsi que le développement de nouveaux outils pour sa gestion, et la valorisation de toutes ces informations auprès des usagers (open data et datavisualisation pour la pédagogie de l'information vers l'usager).

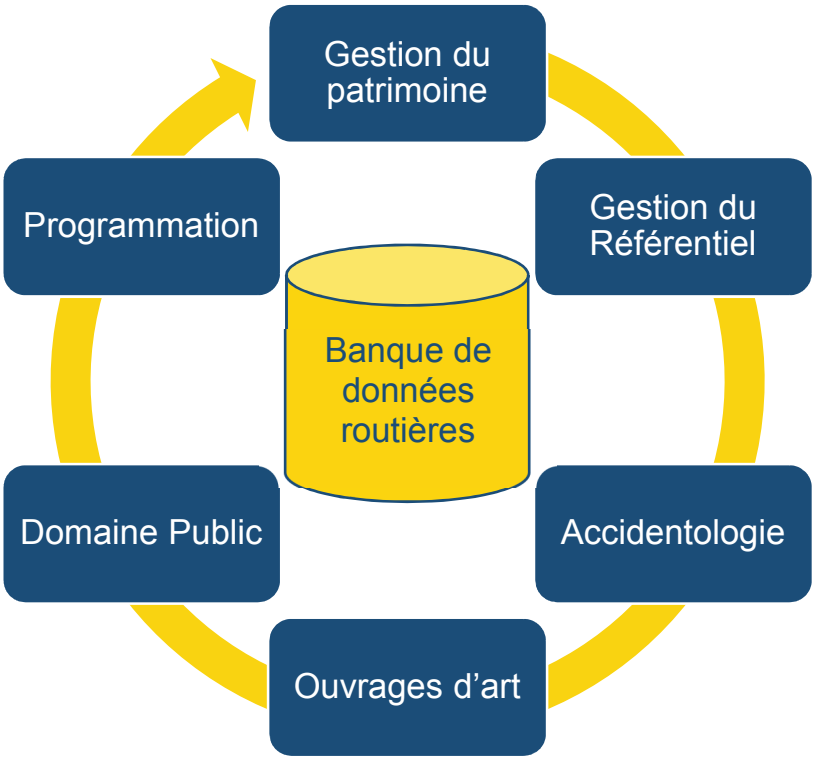

Le Système d'Information Routier et ses applications

8 DÉVELOPPER LE COVOITURAGE

240 Aires de covoiturage labellisées[6] en Loire-Atlantique en 2018

Le covoiturage est un des leviers à activer pour agir sur les phénomènes de congestion, agissant de facto sur les phénomènes de pollution. La poursuite du déploiement d'aires de covoiturage, sur le réseau structurant, et de services est recherchée, afin d'en favoriser leur accès aux deux roues notamment (motorisés ou non). Outre leur renforcement, l'action nouvelle porte sur le déploiement partenarial de points stop, afin de sécuriser la pratique et mailler finement le territoire rural pour faciliter les déplacements pendulaires, touristiques et le covoiturage solidaire avec l'accompagnement de l'association Ehop.

Point stop à Varades

Aire de covoiturage à Saint-Étienne-de-Montluc

[6] Parkings situés sur emprise départementale ou autre et identifiés comme aires de covoiturage

9 CONCOURIR À DE NOUVELLES MOBILITÉS

Le partage de la voirie va constituer une feuille de route à part entière avec la mise en place de Chaussées à Voie Centrale Banalisée, complémentaires au réseau Loire-Atlantique à vélo, ou de voies multifonctionnelles (voies réservées cars, covoiturageurs) telles que les routes départementales 178 ou 723 en sud Loire, en partenariat avec Nantes Métropole. Il s'agira, de même, de diversifier l'offre de mobilité en réfléchissant à des plateformes multimodales en deuxième périphérie de la couronne métropolitaine. Le Département soutiendra par ailleurs la création de tiers lieux numériques, permettant notamment le développement du télétravail en centre-bourg et en milieu rural.
Le Département développe également des alternatives aux déplacements en voiture individuelle avec l'essor des pratiques cyclables. Il propose également deux traversées verticales de Loire avec un système de bacs.

1500 km de pistes cyclables en Loire-Atlantique fin 2018 dont 450 km de réseau départemental

Record en 2018 : 2,3 millions de passagers sur les bacs de Loire départementaux en 2018 et 3700 usagers sur la navette vélos du pont de Saint-Nazaire

10 FACILITER LES MOBILITÉS POUR LES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP ET D'INSERTION

1 300 élèves ou étudiants en situation de handicap transportés par le Département

Parce que la mobilité est un maillon essentiel de l'insertion, le Département s'attache à faciliter la mobilité de certains publics. Il déploie différents dispositifs : transport solidaire, covoiturage solidaire, emplois de personnes en insertion, gestion adaptée de la politique sur les élèves et étudiants en situation de handicap. L'ensemble de ces mesures a pour effet d'agir sur la fluidité de l'offre pour ces publics. Le Département est volontaire dans la parfaite prise en compte de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite lors de la réalisation des infrastructures neuves et la modernisation de son réseau routier (feux tricolores avec dispositif sonore, passages piétons 3D et podotactiles hors agglomération, continuité piétonne accessible au droit des ouvrages d'art, …).

© Valéry Joncheray

Transport solidaire

11 FAVORISER LE DIALOGUE CITOYEN ET FÉDÉRER DE NOUVEAUX PARTENARIATS

1,4 million d'habitants
207 communes
17 intercommunalités

En pleine mutation des mobilités, la gouvernance s'impose comme un sujet à explorer de manière partenariale pour mieux répondre aux attentes des usagers. Outre ce chantier, il s'agit d'accentuer l'association des citoyens et des partenaires dans la mise en œuvre de la route de demain, en prenant appui sur des expérimentations, des travaux de recherches (voiture autonome de l'École Centrale de Nantes, partenariats avec l'École du Design de Nantes), ainsi qu'en amplifiant la prise en compte de l'expertise citoyenne (comité de route composé d'associations citoyennes, représentatif des usagers).

Atelier immersif « Inventons la Route de Demain » à Machecoul-Saint-Même

2.2 La gouvernance de la route de demain

Au-delà des trois piliers identifiés par le Département, la démarche de participation citoyenne a mis en avant la nécessité d'une réflexion sur la gouvernance et l'implication des usagers dans la mise en œuvre des actions. Il s'agit de valoriser l'expertise d'usage pour donner une plus grande place aux citoyens. Au-delà d'une démarche interne, la route de demain se construit avec les partenaires de la route, ses différents gestionnaires, ses professionnels ainsi que ses usagers. Cette coopération se traduira par des comités de suivi (regroupant usagers et professionnels) mais aussi par une participation citoyenne plus importante en amont des projets, par un travail partenarial avec les différentes collectivités locales.

Cette consultation se concrétise, dès aujourd'hui, par la reprise de plus de la moitié des contributions citoyennes dans l'engagement départemental pour des déplacements partagés, sécurisés et durables. Celles-ci figurent sous la forme d'un pictogramme « Idée Citoyenne » dans les fiches actions.

Le plan d'actions (cf. tableau récapitulatif en annexe 3) est conçu de manière pluriannuelle, dans une logique d'actualisation tous les quatre ans.

3. LES FICHES ACTIONS

1

AXE D'INTERVENTION N°1 : AMÉNAGER AUTREMENT AVEC UNE APPROCHE DURABLE, INNOVANTE ET CONCERTÉE

Action structurante n°1 : Rénover la stratégie d'intervention routière

DESCRIPTION

L'action routière départementale sera réinterrogée et enrichie au regard des nouvelles problématiques liées au développement durable et aux nouvelles mobilités.

Mesures

a. Enrichir le schéma routier en complétant les volets sur l'environnement, le foncier et la multi/intermodalité
   - Environnement, bruit, consommation d'espace, urbanisme, continuités écologiques, habitat, eau, préservation du foncier agricole, démarche Éviter-Réduire-Compenser, « 0 Artificialisation Nette », numérique, nouvelles mobilités.

b. Dialoguer avec les Communes et Établissements Publics de Coopération Intercommunaux (EPCI) sur l'objectif de « 0 Artificialisation Nette » à l'appui des projets routiers.

c. Prendre en compte les enjeux de la Route de Demain dans le cadre du Soutien au territoire.

d. Actualiser le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) à la suite des nouvelles données de l'État.

EVALUATION

Principaux livrables	***Calendrier***
Nouvelle édition de la plaquette du schéma routier	*2019*
Formalisation d'un partenariat sur l'objectif de 0 artificialisation nette	*2020*
Fiche de recommandations et évaluation qualitative des projets financés sous l'angle Route de demain	*2020*
Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement actualisé	*2019*

Indicateurs :
Indicateur d'artificialisation

MISE EN ŒUVRE

Politiques publiques concernées

Mobilités
Ressources, milieux naturels et foncier
Développement des Territoires

Partenaires

Communes, Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT), Région des Pays de la Loire, État, Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA), Loire-Atlantique Développement

Engagements du Livre Blanc

1. Renforcer la sécurité routière durablement
2. Disposer d'un réseau routier performant au bénéfice de l'attractivité du territoire
4. Agir pour favoriser une mobilité durable et multimodale
6. Promouvoir une haute qualité environnementale pour le réseau routier
7. Préserver la biodiversité et protéger les espaces naturels et agricoles
10. Renforcer la cohérence entre aménagement du territoire et mobilités
11. Favoriser le dialogue entre les citoyens, les institutions et les acteurs privés

Route Partagée
Route Sécurisée
Route Durable
Gouvernance

2

AXE D'INTERVENTION N°1 : AMÉNAGER AUTREMENT AVEC UNE APPROCHE DURABLE, INNOVANTE ET CONCERTÉE

Action structurante n°2 : Développer une approche citoyenne, numérique et écologique sur les projets routiers

DESCRIPTION

Les nouveaux aménagements routiers intégreront de nouveaux outils numériques et innovants, et rechercheront une diminution de l'impact environnemental.

Mesures

IDÉE CITOYENNE

a. Systématiser la concertation numérique citoyenne en amont sur les projets routiers
   - Recourir à la plateforme citoyenne.

b. Développer la modélisation numérique et l'usage du Building Information Model (BIM) dans les pratiques de conception et gestion des ouvrages.
   - Modélisation sur l'axe Nantes-Pornic (Pont Béranger – Pornic).

c. Intégrer des outils de modélisation du trafic routier.

IDÉE CITOYENNE

d. Étudier la faisabilité et expérimenter des revêtements de chaussées innovants et économes en ressources
   - Expérimenter un revêtement entièrement en enrobé à froid sur la voie verte Carquefou/Saint-Mars-la-Jaille ainsi que la voie verte Chateaubriant/Maine et Loire.
   - Rechercher des solutions pour construire une chaussée à moindre impact environnemental sur la déviation de Machecoul-Saint-Même.
   - Étudier la faisabilité de réemploi des matériaux en place dans les terrassements.

e. Étudier l'intégration des solutions de valorisation agro-écologiques aux alentours du projet dans les futures consultations.

f. Concevoir et réaliser des aménagements paysagers à moindre entretien à tester sur la déviation de Machecoul-Saint-Même.

EVALUATION

Principaux livrables	***Calendrier***
Contributions citoyennes	*En continu*
Sections expérimentées avec des revêtements innovants	*2019/2022*
Projet paysager sur la déviation de Machecoul-Saint-Même	*2020*

Indicateurs :
Nombre de contributions citoyennes
Modélisation en BIM des projets routiers
Nombre de sections expérimentées

Route Partagée
Route Durable

MISE EN ŒUVRE

Politiques publiques concernées

Mobilités
Ressources, milieux naturels et foncier
Développement des territoires
Citoyenneté

Partenaires

Communes, EPCI, Région des Pays de la Loire, Chambre d'agriculture, Agence Foncière

Engagements du Livre Blanc

5. Investir la mobilité intelligente et la route connectée
6. Promouvoir une haute qualité environnementale pour le réseau routier
11. Favoriser le dialogue entre les citoyens, les institutions et les acteurs privés

Route Partagée
Route Durable

3

AXE D'INTERVENTION N°1 : AMÉNAGER AUTREMENT AVEC UNE APPROCHE DURABLE, INNOVANTE ET CONCERTÉE

Action structurante n°3 : Réduire l'impact environnemental des projets

DESCRIPTION

Le Département veut réduire fortement les impacts environnementaux de ses projets neufs. En conséquence, il vise une optimisation environnementale, technique et financière de ses projets.

Mesures

a. Préfigurer un système de qualification environnementale portant sur l'intégralité du patrimoine.
b. Intégrer la grille d'analyse multicritères pour les trois piliers de la route de demain dans les revues de conception qualité comme :
   - RD178, Viais.
   - RD 751, Doublement de Port-Saint-Père.
   - RD 16-RD164, Nort-sur-Erdre.
   - RD 117, Machecoul-Saint-Même.

IDÉE CITOYENNE

c. Définir un processus de contrôle qualité pour évaluer le fonctionnement phonique, hydraulique et sécuritaire ainsi que poursuivre l'évaluation de la compensation environnementale de l'infrastructure neuve.
d. Actualiser le guide conception-gestion autour des piliers partagés, sécurisés, durables en tenant compte des évolutions réglementaires.

IDÉE CITOYENNE

e. Mesurer les impacts de la construction de l'infrastructure routière et cyclable.
f. Réaliser un bilan carbone des projets routiers neufs.
g. Identifier des délaissés à renaturer et en étudier des scénarios de revalorisation.
h. Évaluer et optimiser les coûts des projets
   - Définir un cadre d'analyse.
   - Inventorier les principes de variantes ou les options d'aménagement ou d'équipements avec une logique de coût global optimisé en favorisant une diminution des délais.
   - Établir des ratios des coûts des projets neufs routiers.
i. Développer la veille sur les appels à projets et fonds européens pour optimiser l'effort financier de la collectivité.

EVALUATION

Principaux livrables	***Calendrier***
Référentiel de qualification environnementale des infrastructures	*2020*
Guide conception-gestion actualisé	*En continu*
Définition d'une méthode pour mesurer les impacts	*2020*
Tableau de bord de l'artificialisation foncière	*En continu*
Bilan carbone des projets neufs	*En continu*

Indicateurs :
Indicateurs d'impacts
Ratios de coûts des projets routiers

Route Durable
Gouvernance

MISE EN ŒUVRE

Politiques publiques concernées

Mobilités
Ressources, milieux naturels et foncier
Développement des Territoires

Partenaires

Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie (ADEME), CEREMA, Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR)

Engagements du Livre Blanc

6. Promouvoir une haute qualité environnementale pour le réseau routier
7. Préserver la biodiversité et protéger les espaces naturels et agricoles
11. Favoriser le dialogue entre les citoyens, les institutions et les acteurs privés

Route Durable
Gouvernance

4

AXE D'INTERVENTION N°2 : EXPLOITER LE RÉSEAU PAR UNE GESTION DYNAMIQUE ET EFFICIENTE

Action structurante n°4 : Concevoir des schémas directeurs d'exploitation du réseau

DESCRIPTION

Il s'agit de réaliser des schémas directeurs permettant d'agir sur la fluidité du trafic et l'entretien du réseau routier, et ce en tenant compte de la saisonnalité.

Mesures

a. Actualiser le schéma directeur d'exploitation par des niveaux de services tenant compte de la saisonnalité, y compris pour les infrastructures cyclables
   - Programmer les chantiers d'entretien en cohérence avec la saisonnalité des flux.
   - Actualiser et renforcer les niveaux de surveillance du réseau routier en période estivale.
   - Moderniser l'organisation du service hivernal en généralisant progressivement l'usage de la bouillie de sel.
   - Moderniser les stations météorologiques pour rendre l'information numérique communicante.

b. Réaliser un schéma des déplacements poids lourds concerté avec les acteurs publics et privés
   - Procéder à un benchmark et réaliser un état des lieux des flux en concertation.
   - Expérimenter une étude poids lourds sur le Pays de Retz (Sainte-Pazanne).

c. Mettre en place des mesures de régulation du trafic routier lors d'épisodes de pollution de l'air.

EVALUATION

Principaux livrables	***Calendrier***
Schéma directeur d'exploitation et guide du patrouillage	*2019/2020*
Tableau de bord de programmation des chantiers	*En continu*
Diagnostic des flux de poids lourds	*2019/2020*
Schéma des déplacements poids lourds	*2021*
Mesures de régulation du trafic pour la qualité de l'air	*En continu*

Indicateurs :
Indicateurs d'usage de la bouillie de sel
Stations météorologiques modernisées
Mesures de régulation du trafic en faveur de la qualité de l'air

MISE EN ŒUVRE

Politique publique concernée
Mobilités

Partenaires
Communes, EPCI, Grand Port Maritime, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire (DREAL), Région des Pays de la Loire, État, Fédération Nationale des Transports Routiers (FNTR)

Engagements du Livre Blanc
2. Disposer d'un réseau routier performant au bénéfice de l'attractivité du territoire
5. Investir la mobilité intelligente et la route connectée
6. Promouvoir une haute qualité environnementale pour le réseau routier
8. Intégrer la transition énergétique dans l'usage de la route

Route Durable
Gouvernance

5

AXE D'INTERVENTION N°2 : EXPLOITER LE RÉSEAU PAR UNE GESTION DYNAMIQUE ET EFFICIENTE

Action structurante n°5 : Développer des outils d'information et de régulation du trafic

DESCRIPTION

La route de demain sera plus connectée avec une volonté départementale de réduction de la congestion et de meilleure information de l'usager du domaine routier.

Mesures

IDÉE CITOYENNE

a. Développer un socle d'équipements d'information et de régulation par panneaux à messages variables et bornes Bluetooth
   - Inventorier les points de congestion sur le réseau structurant, y compris en période de flux estival.
   - Définir le schéma d'implantation des Panneaux à Messages Variables (PMV).

IDÉE CITOYENNE

b. Déployer une régulation d'accès pour agir sur la congestion
   - Optimiser la fluidité du pont de Saint-Nazaire en gérant la fermeture des bretelles d'accès nord et sud.
   - Identifier des giratoires congestionnés pour étudier une régulation d'accès par feux tricolores dans le département.

c. Organiser un processus d'information ascendant et descendant entre les postes de contrôle des gestionnaires routiers de Loire-Atlantique.

d. Déployer une deuxième fonctionnalité sur l'application des Bacs de Loire pour donner les temps d'attente aux heures de pointe.

IDÉE CITOYENNE

e. Réfléchir à des itinéraires routiers digitalisés favorisant l'accessibilité aux sites et itinéraires touristiques.

EVALUATION

Principaux livrables	*Calendrier*
Cartographie des points de congestion	*2019/2020*
Schéma d'implantation des PMV	*2019/2020*
Mise en place d'un PMV sur l'axe Nantes-Pornic	*2019*
Rapport de faisabilité sur la gestion des accès du Pont de Saint-Nazaire	*2021*

Indicateurs :
Principaux points de congestion
Nombre d'utilisateurs de l'application des Bacs de Loire
Nombre de panneaux à messages variables

MISE EN ŒUVRE

Politiques publiques concernées

Mobilités
Mer et littoral
Tourisme

Partenaires

Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest (DIR Ouest), offices de tourisme, Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN), Loire-Atlantique Développement

Engagements du Livre Blanc

2. Disposer d'un réseau routier performant au bénéfice de l'attractivité du territoire
4. Agir pour favoriser une mobilité durable et multimodale
5. Investir la mobilité intelligente et la route connectée

Route Sécurisée

6

AXE D'INTERVENTION N°2 : EXPLOITER LE RÉSEAU PAR UNE GESTION DYNAMIQUE ET EFFICIENTE

Action structurante n°6 : Exploiter le réseau avec des dispositifs innovants

DESCRIPTION

Les outils numériques permettent une gestion du réseau en temps réel, avec une réactivité importante.

Mesures

a. Poursuivre la pose systématique de panneaux photovoltaïques au droit des nouveaux panneaux lumineux de signalisation.
b. Moderniser le système d'éclairage public grâce à l'utilisation de la technologie LED, moins consommatrice d'énergie
   - Rénover l'éclairage public du Pont de Saint-Nazaire.

IDÉE CITOYENNE

c. Concevoir des protocoles d'échanges de données routières avec des opérateurs de navigation (Open Data et Crowdsourcing : Waze, TomTom, Mappy…)
   - Permettre aux usagers de signaler via le crowdsourcing des évènements ou incidents sur le réseau.
   - Capitaliser les informations sur les évènements, les dégradations de la route, accidents, incidents, alertes trafic.
   - Enrichir l'information de la communauté d'usagers et du gestionnaire.
d. Procéder à des cartographies thermiques des chaussées comme aide à la décision en viabilité hivernale.

EVALUATION

Principaux livrables	***Calendrier***
Pose de panneaux photovoltaïques	*En continu*
Installation d'un système d'éclairage LED sur le Pont de Saint-Nazaire	*En continu*
Protocoles d'échanges de données routières	*2022*
Cartographie thermique des chaussées	*2020*

Indicateurs :
Nombre de panneaux photovoltaïques
Nombre de contributions au crowdsourcing

MISE EN ŒUVRE

Politiques publiques concernées

Mobilités
Citoyenneté

Partenaires

Opérateurs de navigation

Engagements du Livre Blanc

5. Investir la mobilité intelligente et la route connectée
6. Promouvoir une haute qualité environnementale pour le réseau routier
8. Intégrer la transition énergétique dans l'usage de la route
11. Favoriser le dialogue entre les citoyens, les institutions et les acteurs privés

Route Partagée
Route Durable

7

AXE D'INTERVENTION N°3 : ENTRETENIR DURABLEMENT ET DE MANIÈRE INTÉGRÉE

Action structurante n°7 : Actualiser la politique d'entretien

DESCRIPTION

L'entretien des routes est essentiel à leur bon fonctionnement et à leur longévité. Ainsi, pour répondre à cet objectif, la recherche constante d'innovation permet de maintenir un réseau de qualité.

Mesures

a. Actualiser le schéma directeur d'entretien par de nouveaux niveaux de services, y compris pour les infrastructures cyclables.

IDÉE CITOYENNE

b. Établir annuellement un programme d'innovation de l'entretien routier en lien avec la profession des travaux publics routiers sur les thématiques des liants biosourcés, fibres synthétiques, bitume armé routier, recyclage, enrobé à froid.

EVALUATION

Principaux livrables	*Calendrier*
Schéma directeur d'entretien actualisé	*2019*
Programme annuel d'innovation routière	*En continu*

Indicateurs :
Indicateurs d'entretien routier
Surfaces des sections traitées avec des méthodes d'entretien innovantes

MISE EN ŒUVRE

Politique publique concernée

Mobilités

Partenaires

Fédération Régionale des Travaux Publics, IFSTTAR, CEREMA

Engagements du Livre Blanc

5. Investir la mobilité intelligente et la route connectée
6. Promouvoir une haute qualité environnementale pour le réseau routier
10. Renforcer la cohérence entre aménagement du territoire et mobilités

Route Durable

8

AXE D'INTERVENTION N°3 : ENTRETENIR DURABLEMENT ET DE MANIÈRE INTÉGRÉE

Action structurante n°8 : Moderniser l'organisation pour un service public de qualité et de proximité

DESCRIPTION

Le Département adapte son organisation routière pour un service public de haute qualité, plus efficient et de proximité.

Mesures

a. Définir puis déployer un maillage territorial efficient des centres d'intervention
   - Approuver une refonte des périmètres des centres d'intervention.
   - Moderniser les pratiques et les outils, avec une valorisation des métiers et l'amélioration des conditions de travail.

b. Mettre en œuvre le plan d'actions Loire-Atlantique Matériels et Travaux (LAMT) du futur
   - Assurer sa pérennité dans la réalisation des travaux et la gestion de la flotte de matériels dédiés à l'entretien et l'exploitation routière.
   - Renforcer la mutualisation avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour l'achat public et les prestations.

EVALUATION

Principaux livrables	***Calendrier***
Étude de maillage territorial	*2020*
Actions LAMT	*En continu*

Indicateurs :
Nombre de véhicules plus propres
Nombre de commandes mutualisées avec le SDIS

MISE EN OEUVRE

Politiques publiques concernées

Mobilités
Ressources humaines, dialogue social et qualité du service public départemental
Finances, budget et commande publique

Partenaires

Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loire-Atlantique (SDIS 44)

Engagements du Livre Blanc

2. Disposer d'un réseau routier performant au bénéfice de l'attractivité du territoire
6. Promouvoir une haute qualité environnementale pour le réseau routier
7. Préserver la biodiversité et protéger les espaces naturels et agricoles
8. Intégrer la transition énergétique dans l'usage de la route
10. Renforcer la cohérence entre aménagement du territoire et mobilités

Route Durable
Gouvernance

9

AXE D'INTERVENTION N°3 : ENTRETENIR DURABLEMENT ET DE MANIÈRE INTÉGRÉE

Action structurante n°9 : Réduire l'empreinte environnementale de l'entretien routier

DESCRIPTION

L'entretien du réseau routier départemental est source de nuisances, dont il convient de limiter l'empreinte environnementale.

Mesures

a. Disposer d'un programme de déploiement de véhicules électriques ou d'autres ressources énergétiques pour la gestion du réseau routier.
b. Concevoir une politique de débroussaillage et de fauchage raisonnés, favorisant la biodiversité
   - Déterminer des zones de refuge.
   - Définir des plans de gestion spécifiques.
   - Réaliser une étude d'opportunité sur le fauchage et le débroussaillage par exportation.
c. Renforcer les processus de gestion, de suivi, de contrôle et d'évaluation des déchets issus de l'entretien routier (panneaux détériorés, bois, boues de curages, encombrants, déchets divers, …)
   - Informer et sensibiliser les agents d'entretien et d'exploitation.
d. Décliner puis mettre en œuvre la convention d'engagement volontaire avec la Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP)
   - Valoriser annuellement les résultats obtenus.

IDÉE CITOYENNE

e. Sensibiliser sur les déchets de bords de routes
   - Sensibiliser sur les déchets et utiliser la route comme support de « nudges » en ciblant un itinéraire prototype sur le réseau routier départemental côtier.
   - Organiser des opérations phares spécifiques et annuelles de ramassage des déchets sur les bords de routes et itinéraires cyclables.

EVALUATION

Principaux livrables	***Calendrier***
Programme d'acquisition de matériel plus propre	*2019*
Étude d'opportunité sur le fauchage et débroussaillage par exportation	*2020*
Guide de gestion des déchets	*2021*
Organisation d'évènements ponctuels	*2020 et suivantes*

Indicateurs :
Ceux figurant dans la convention d'engagement volontaire
Tonnage de déchets recyclés par nature et par an
Nombre de participants aux journées de ramassage des déchets
Nombre d'opérations phares pour le ramassage des déchets
Nombre d'actions de sensibilisation

Route Durable
Gouvernance

MISE EN ŒUVRE

Politiques publiques concernées

Mobilités
Ressources, espaces naturels et foncier

Partenaires

ADEME, Région des Pays de La Loire, DREAL des Pays de la Loire, Fédération Régionale des Travaux Publics, associations, IFSTTAR

Engagements du Livre Blanc

6. Promouvoir une haute qualité environnementale pour le réseau routier
7. Préserver la biodiversité et protéger les espaces naturels et agricoles
8. Intégrer la transition énergétique dans l'usage de la route
11. Favoriser le dialogue entre les citoyens, les institutions et les acteurs privés

Route Durable
Gouvernance

10

Action structurante n°10 : Préserver la faune et la flore

DESCRIPTION

L'impact du domaine routier est à limiter sur les milieux récepteurs environnants, justifiant que l'action soit poursuivie et renforcée pour protéger la faune, la flore et les habitats naturels.

Mesures

IDÉE CITOYENNE

a. Définir et mettre en œuvre une stratégie d'action « Mobilités » pour assurer les continuités écologiques
   - Établir un programme pluriannuel de réalisation de passages à faunes et de continuités piscicoles sur les routes départementales.
   - Réaliser un programme significatif d'opérations dans le Parc Naturel Régional de Brière dès 2019.
   - Définir un dispositif de soutien financier à l'aménagement de passages à faunes sur les voies communales.
   - Poursuivre la mise en place du label « Refuge pour les chauves-souris ».

b. Identifier et gérer différemment les délaissés routiers en écho au « 0 artificialisation nette » : renaturation, dispositifs photovoltaïques, usages agricoles, biodiversité, ruches, …

EVALUATION

Principaux livrables	***Calendrier***
Programme de réalisation de passages à faunes	*En continu*
Dispositif financier pour les passages à faunes	*2019*
Cartographie des délaissés routiers	*2020*
Programme d'actions sur les délaissés routiers	*2021*

Indicateurs :
Nombre de passages à faunes réalisés en maitrise d'ouvrage départementale et au titre du dispositif de soutien financier (objectif de 100 à l'horizon 2022)
Nombre, surfaces et typologies des délaissés requalifiés

MISE EN ŒUVRE

Politiques publiques concernées

Mobilités
Ressources, espaces naturels et foncier

Partenaires

Communes, EPCI, fédérations, associations.

Engagements du Livre Blanc

6. Promouvoir une haute qualité environnementale pour le réseau routier
7. Préserver la biodiversité et protéger les espaces naturels et agricoles
8. Intégrer la transition énergétique dans l'usage de la route
11. Favoriser le dialogue entre les citoyens, les institutions et les acteurs privés

Route Partagée
Route Durable

11

Action structurante n°11 : Préserver la qualité de l'eau

DESCRIPTION

Le Département cherche à améliorer la qualité de vie sur son territoire en préservant ses ressources en eau potable et les espaces protégés.

Mesures

a. Reconquérir le patrimoine des dépendances bleues par des niveaux de services renforcés
   - Disposer d'un guide de gestion durable des dépendances bleues pour assurer le bon entretien des bassins de rétention.

b. Participer à la préservation des captages d'eau
   - Déterminer pour chaque périmètre de captage les obligations règlementaires du Département.
   - Disposer de la cartographie de l'intégralité des périmètres de protection de l'État pour assurer la meilleure gestion écologique dans les périmètres de protection des captages d'eau potable.

c. Équiper progressivement les ouvrages d'art situés dans des sites protégés Natura 2000 de dispositifs de récupération des eaux de surface.

d. Connaitre les zones menacées par les risques inondation et submersion marine ou fluviale
   - Cartographier les risques routiers.
   - Prévoir un programme de gestion de crise routière au regard de la cartographie.

EVALUATION

Principaux livrables	***Calendrier***
Guide de gestion durable des dépendances bleues	*2021*
Cartographie des risques inondation et submersion	*2019/2020*

Indicateurs :
Nombre d'interventions d'entretien sur les bassins de rétention
Surface traitée de la plateforme routière en zone Natura 2000

MISE EN ŒUVRE

Politiques publiques concernées

Mobilités
Ressources, espaces naturels et foncier

Partenaires

État, Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Engagements du Livre Blanc

6. Promouvoir une haute qualité environnementale pour le réseau routier
7. Préserver la biodiversité et protéger les espaces naturels et agricoles
10. Renforcer la cohérence entre aménagement du territoire et mobilités

Route Durable

12

Action structurante n°12 : Améliorer la connaissance et la diffusion de l'information

DESCRIPTION

La protection de la faune, de la flore et des milieux naturels est conditionnée notamment à la très bonne connaissance des espèces et des habitats naturels.

Mesures

a. Réaliser des diagnostics pour identifier la discontinuité de passage de la faune terrestre et piscicole
   - Programmer des diagnostics sur les habitats et la faune présents au niveau des ouvrages départementaux et routes départementales.
   - Diagnostiquer l'indice d'Informations sur la Continuité Écologique sur les ouvrages d'art hydrauliques franchissant toutes les rivières devant assurer la circulation des poissons migrateurs.

b. Assurer la protection et le recensement des chiroptères.

c. Informer et former les agents d'intervention à la connaissance et présence des espèces
   - Réaliser un guide synthétique et communiquant pour faciliter les bonnes pratiques.
   - Garantir l'information des entreprises intervenant sur le domaine routier départemental.
   - Sensibiliser sur les plantes mellifères pour la préservation des abeilles.

d. Réaliser une étude sur la franchissabilité des ouvrages d'art par la faune semi-aquatique en concertation avec les associations dont le Groupe Mammalogique Breton.

e. Évaluer le bon fonctionnement des passages à faune.

f. Créer un comité de suivi pour assurer l'expertise, participer au suivi et aux évaluations.

EVALUATION

Principaux livrables	***Calendrier***
Diagnostics environnementaux	*En continu*
Guide des espèces présentes sur le domaine routier départemental	*2021*
Étude sur la franchissabilité des ouvrages d'art par la faune semi-aquatique et terrestre	*2019/2020*

Indicateurs :
Indicateurs d'utilisation des passages à faunes

MISE EN ŒUVRE

Politiques publiques concernées

Mobilités
Ressources, espaces naturels et foncier

Partenaires

Groupe Mammalogique Breton, associations, fédérations.

Engagements du Livre Blanc

6. Promouvoir une haute qualité environnementale pour le réseau routier
7. Préserver la biodiversité et protéger les espaces naturels et agricoles
11. Favoriser le dialogue entre les citoyens, les institutions et les acteurs privés

Route Durable

13

Action structurante n°13 : Adapter et concevoir les ouvrages d'art de demain avec sobriété et pédagogie

DESCRIPTION

Les ouvrages d'art de demain doivent s'adapter aux nouveaux usages de mobilités et au besoin de continuités écologiques, tout en faisant preuve de pédagogie envers les citoyens.

Mesures

IDÉE CITOYENNE

a. Réfléchir à la conception des grands ouvrages d'art de demain
   - Moins lourds, plus résistants, moins chers, instrumentés, nouvelles mobilités, passages à faunes.

b. Maintenir un niveau élevé de surveillance technique concernant les ouvrages d'art et ouvrages similaires.

c. Créer des cheminements pour les modes actifs sans élargir l'ouvrage (chicanes et réduction des voies de circulation)
   - Expérimentation et évaluation à Machecoul-Saint-Même.

d. Concevoir une présentation en trois dimensions de la restauration du pont de Mauves avec usage de la table numérique
   - Organiser des réunions publiques d'information avant démarrage des travaux sur le Pont de Mauves.

EVALUATION

Principaux livrables	***Calendrier***
Évaluation de la surveillance	*Tous les trois ans*

Indicateurs :
Nombre de piétons et cyclistes empruntant les ouvrages d'art modifiés

MISE EN ŒUVRE

Politiques publiques concernées
Mobilités

Partenaires
Communes, EPCI, État

Engagements du Livre Blanc
2. Disposer d'un réseau routier performant au bénéfice de l'attractivité du territoire
5. Investir la mobilité intelligente et la route connectée
4. Agir pour favoriser une mobilité durable et multimodale
7. Préserver la biodiversité et protéger les espaces naturels et agricoles

Route Partagée
Route Durable

14

Action structurante n°14 : Optimiser la maintenance et la surveillance des ouvrages d'art

DESCRIPTION

Les ouvrages d'art de demain sont plus connectés, avec une maintenance et une surveillance accrues et facilitées. Ils intègrent également les problématiques environnementales et les nouvelles mobilités.

Mesures

a. Poursuivre la démarche d'amélioration de l'instrumentation de certains grands ouvrages d'art de franchissement de Loire en surveillance ou maintenance.
b. Développer l'usage de drones dans la surveillance et la maintenance des ouvrages.
c. Poursuivre la recherche/développement d'innovation en maintenance du pont de Saint-Nazaire.
d. Restaurer le Pont de Mauves avec un tablier en Béton Fibré Ultra Performant.
e. Poursuivre la recherche/développement sur les pathologies des bétons avec une modélisation des ouvrages.

EVALUATION

Principaux livrables	***Calendrier***
Bilan de l'instrumentation	*En continu*

Indicateurs :
Nombre d'opérations de maintenance ou surveillance effectuées par drone

MISE EN ŒUVRE

Politiques publiques concernées

Mobilités

Partenaires

IFSTTAR, CEREMA, État

Engagements du Livre Blanc

2. Disposer d'un réseau routier performant au bénéfice de l'attractivité du territoire
5. Investir la mobilité intelligente et la route connectée
6. Promouvoir une haute qualité environnementale pour le réseau routier
7. Préserver la biodiversité et protéger les espaces naturels et agricoles

Route Sécurisée
Route Durable

15

Action structurante n°15 : Agir ensemble sur les comportements

DESCRIPTION

Alors que 97% des accidents de la route ont pour cause le comportement des conducteurs, l'apparition de nouvelles formes de mobilité renforce cette nécessité de formation et de sensibilisation des usagers de la route.

Mesures

a. Consolider la connaissance de l'accidentalité en lien avec d'autres partenaires (assureurs et gestionnaires de réseaux routiers)
   - Élaborer une charte d'engagement avec l'État sur la connaissance des accidents.
   - Expérimenter un protocole avec un des assureurs, la MAIF.

IDÉE CITOYENNE

b. Organiser un temps fort annuel sur un thème identifié à destination d'un public cible (jeunes, seniors, insertion, professionnels de la route et des transports)
   - Organiser un temps fort sécurité routière à Machecoul-Saint-Même destiné à un public de lycéens professionnels.

IDÉE CITOYENNE

c. Développer la sensibilisation à la sécurité routière (tous publics) et aux risques associés à chaque mode de transport
   - Mettre en œuvre des ateliers nouvelles mobilités (trottinettes, vélos électriques, gyropodes).

IDÉE CITOYENNE

d. Développer des outils de sensibilisation en réalité virtuelle et avec simulateurs, en concertation avec le milieu éducatif et avec l'appui du Laboratoire Numérique.

e. Développer une approche sur l'économie comportementale (« nudge ») afin d'intervenir sur les manières d'agir des usagers de la route.

f. Développer des actions de sensibilisation pour la protection des agents de la collectivité
   - Renforcer la protection des agents départementaux intervenant sur le réseau routier avec une campagne de communication et de sensibilisation.
   - Mettre en place une formation sécurité routière à l'attention des agents du Département.

EVALUATION

Principaux livrables	*Calendrier*
Protocole avec la MAIF	*2019*
Organisation d'évènements	*En continu*
Outils de sensibilisation à la sécurité routière	*En continu*

Indicateurs :
Nombre d'ateliers nouvelles mobilités
Nombre d'actions de sensibilisation tous publics
Nombre de « nudges » mis en place
Nombre d'actions de sensibilisation/ formation à destination des agents départementaux

Route Partagée
Route Sécurisée

MISE EN ŒUVRE

Politiques publiques concernées

Mobilités
Éducation

Partenaires

État, EPCI, communes, assureurs, collèges, lycées, animateurs sportifs

Engagements du Livre Blanc

1. Renforcer la sécurité routière durablement
4. Agir pour favoriser une mobilité durable et multimodale
5. Investir la mobilité intelligente et la route connectée
10. Renforcer la cohérence entre aménagement du territoire et mobilités
11. Favoriser le dialogue entre les citoyens, les institutions et les acteurs privés

Route Partagée
Route Sécurisée

16

AXE D'INTERVENTION N°6 : SÉCURISER EN RÉDUISANT COLLECTIVEMENT L'ACCIDENTALITÉ

Action structurante n°16 : Consolider la sécurité des circulations pour tous les usagers

DESCRIPTION

Dans un objectif d'apaisement des vitesses, le Département agit pour protéger tous les usagers de son réseau en réalisant des actions et/ ou aménagements favorisant la sécurité.

Mesures

IDÉE CITOYENNE

a. Réaliser un schéma de sécurisation et d'apaisement des vitesses en harmonisant la vitesse par itinéraires
   - Cartographier les itinéraires selon le taux et la densité d'accidents.
   - Systématiser la visite de sécurité routière post accident mortel.
   - Rédiger des fiches thématiques à destination des acteurs pour harmoniser les pratiques sur la sécurité routière, l'entretien, la signalétique et le partage de voirie.

b. Réaliser temporairement et à titre préventif des aménagements simples sur des itinéraires accidentogènes inscrits dans la programmation pluriannuelle d'investissement des aménagements neufs
   - Réaliser des aménagements préventifs sur l'axe Nantes-Pornic.

IDÉE CITOYENNE

c. Instituer des visites de sécurité d'itinéraires, de diagnostic de la route, de son environnement et des réseaux associés.

d. Sécuriser les abords des ponts en assurant la continuité des dispositifs de retenue.

e. Équiper les carrefours à feux tricolores de dispositifs sonores répétiteurs, à l'usage des personnes aveugles ou malvoyantes.

IDÉE CITOYENNE

f. Renforcer le marquage horizontal pour une meilleure visibilité par temps de pluie et la nuit afin d'assurer une meilleure sécurité des usagers.

g. Maintenir une action renforcée de surveillance annuelle et assurer les visites d'inspection des passages à niveaux, en partenariat avec la SNCF.

h. Expérimenter un détecteur dynamique de faune par infrarouge alertant les usagers
   - Expérimentation sur la RD117, La Marne- Machecoul-Saint-Même.

EVALUATION

Principaux livrables	*Calendrier*
Cartographie des itinéraires par taux et densité d'accidents	*2020*
Guide de référence pour la modulation de la vitesse	*2020*
Fiches thématiques	*2020/2021*

Indicateurs :
Nombre de visites de sécurité routière post accident mortel
Nombre de collisions animales sur l'itinéraire expérimenté
Nombre de carrefours à feux tricolores équipés
Linéaire de marquage au sol modernisé sur 2019-2022

Route Sécurisée
Route Durable

MISE EN ŒUVRE

Politiques publiques concernées

Mobilités
Personnes en situation de handicap

Partenaires

Opérateurs électriques et numériques, SNCF

Engagements du Livre Blanc

1. Renforcer la sécurité routière durablement
2. Disposer d'un réseau routier performant au bénéfice de l'attractivité du territoire
4. Agir pour favoriser une mobilité durable et multimodale
5. Investir la mobilité intelligente et la route connectée
7. Préserver la biodiversité et protéger les espaces naturels et agricoles
9. Amplifier la mobilité solidaire en la facilitant

Route Sécurisée
Route Durable

17

Action structurante n°17 : Capitaliser et fiabiliser l'information routière

DESCRIPTION

Le nouveau système d'information routier permet de renseigner, structurer et exploiter l'ensemble des données routières sur un référentiel routier numérisé commun.

Mesures

a. Mettre en œuvre le nouveau système d'information routier avec des données routières fiabilisées, pérennes et sécurisées.
b. Enrichir le nouveau système d'information routier des données sur la connaissance de l'environnement, l'exploitation de la route, les réseaux numériques et les nouvelles mobilités
   - Renseigner les actes de gestion du domaine public.
   - Intégrer les passages à faunes, les collisions animales, les points noirs du grand gibier.
   - Mettre en place une démarche de recensement des collisions faune-véhicule.
   - Intégrer l'ensemble des données relevant de la production et de la gestion de l'eau.
   - Identifier tous les bassins de rétention.
c. Disposer de nouveaux outils numériques d'aide à la décision pour la gestion du réseau routier dans le cadre du déploiement du Système d'Information Routier
   - Développer un nouveau logiciel d'exploitation pour une meilleure information en temps réel.
   - Optimiser la surveillance et la programmation des chaussées et ouvrages d'art sur de nouveaux logiciels.

IDÉE CITOYENNE

d. Alimenter en continu le portail Open Data Mobilités du Département.
e. Concevoir un prototype de Datascience et Datavisualisation exploitant les données routières d'accidentalité ou d'exploitation routière.

EVALUATION

Principaux livrables	***Calendrier***
Système d'Information Routier	*En continu*
Logiciel pour la programmation routière et la surveillance des ouvrages d'art	*2019*
Prototype de Datascience et Datavisualisation	*2020*

Indicateurs :
Nombre de téléchargements des données mobilités
Nombre d'abonnements aux jeux de données mobilités

Route Partagée
Route Sécurisée
Route Durable
Gouvernance

MISE EN ŒUVRE

Politiques publiques concernées

Mobilités
Développement des territoires
Ressources, espaces naturels et foncier
Citoyenneté

Partenaires

Région des Pays de la Loire, Nantes Métropole

Engagements du Livre Blanc

1. Renforcer la sécurité routière durablement
2. Disposer d'un réseau routier performant au bénéfice de l'attractivité du territoire
4. Agir pour favoriser une mobilité durable et multimodale
5. Investir la mobilité intelligente et la route connectée
6. Promouvoir une haute qualité environnementale pour le réseau routier
7. Préserver la biodiversité et protéger les espaces naturels et agricoles
10. Renforcer la cohérence entre aménagement du territoire et mobilités
11. Favoriser le dialogue entre les citoyens, les institutions et les acteurs privés

Route Partagée
Route Sécurisée
Route Durable
Gouvernance

18

AXE D'INTERVENTION N°8 : DÉVELOPPER LE COVOITURAGE

Action structurante n°18 : Structurer une politique de maillage d'aires de covoiturage et de services associés

DESCRIPTION

Alors que 22% des habitants de Loire-Atlantique déclarent avoir pratiqué le covoiturage en tant que passager et 24% en tant que conducteur en 2017/2018 (enquête Ifop 2018), le Département cherche à amplifier et diversifier l'offre et les services liés au covoiturage (organisé ou spontané).

Mesures

IDÉE CITOYENNE

a. Poursuivre l'aménagement d'aires de covoiturage et renforcer celles existantes selon les besoins avérés, sur la base d'un programme pluriannuel.

b. Équiper les aires de covoiturage pour développer les services et l'accessibilité aux deux roues, motorisés ou non
   - Favoriser l'accessibilité deux roues.
   - Réglementer l'usage des aires de covoiturage en actualisant le règlement de voirie départemental.

IDÉE CITOYENNE

c. Concevoir des outils de conception et de gestion des points stop de proximité.

IDÉE CITOYENNE

d. Diversifier l'offre de covoiturage par un déploiement partenarial de points stop répondant aux déplacements domicile-travail, loisirs, solidaires, touristiques et par des places dédiées en gare en 2019.

e. Évaluer les actions du covoiturage, en lien avec l'ADEME.

IDÉE CITOYENNE

f. Amplifier la mise en relation covoitureurs-covoiturés, en lien avec l'opérateur Ehop
   - Partager une base de données covoitureurs entre Régions et Départements Pays de la Loire/Bretagne.

EVALUATION

Principaux livrables	*Calendrier*
Guide de conception et de gestion des points stop de proximité	*2020*

Indicateurs :
Nombre de points stop aménagés
Nombre de places dédiées en gare
Nombre de covoiturageurs mis en relation via l'opérateur Ehop

MISE EN ŒUVRE

Politique publique concernée : Mobilités

Partenaires
Communes, EPCI, Nantes Métropole, Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE), ADEME, association Ehop, OuestGo, Départements et Régions Pays de la Loire/Bretagne

Engagements du Livre Blanc
3. Réduire l'usage de la voiture individuelle par le développement d'une offre de covoiturage diversifiée et sécurisée
4. Agir pour favoriser une mobilité durable et multimodale
5. Investir la mobilité intelligente et la route connectée
9. Amplifier la mobilité solidaire en la facilitant
11. Favoriser le dialogue entre les citoyens, les institutions et les acteurs privés

Route Partagée
Gouvernance

19

Action structurante n°19 : Favoriser le partage de la voirie

DESCRIPTION

La voiture individuelle doit aujourd'hui partager la voirie avec d'autres modes, plus vulnérables : les modes actifs (marche, vélo). Le Département souhaite rendre la route plus sûre et plus accessible à ces formes de mobilités partagées.

Mesures

IDÉE CITOYENNE

a. Structurer l'offre et la méthode de dimensionnement des Chaussées à Voie Centrale Banalisée (CVCB) en partenariat avec l'État
   - Concevoir un guide de réalisation et une méthodologie de mise en œuvre des Chaussées à Voie Centrale Banalisée en lien avec le CEREMA.
   - Mettre le guide à disposition des Communes et EPCI, pour une cohérence d'ensemble.
   - Procéder à des évaluations quantitatives et qualitatives citoyennes.
   - Réaliser une étude en lien avec le CEREMA sur les CVCB et une enquête citoyenne sur la compréhension du dispositif par les usagers sur des itinéraires tests.

IDÉE CITOYENNE

b. Favoriser la mise en place de voies réservées multifonctionnelles en adaptant l'infrastructure
   - Réaliser un démonstrateur sur la RD178 en lien avec l'État sur l'A83.
   - Réaliser une étude de faisabilité sur la RD723 sud Loire avec Nantes Métropole en vue d'une expérimentation.

EVALUATION

Principaux livrables	*Calendrier*
Guide de réalisation et mise en œuvre des CVCB	*2020*
Fiche de mise en œuvre des CVCB pour les Communes et EPCI	*2020*
Étude sur les CVCB et le comportement des usagers	*2020*
Schéma départemental des CVCB	*2020*
Évaluation qualitative et quantitative des CVCB	*En continu*

Indicateurs :
Nombre et localisation des CVCB réalisées
Nombre de voies réservées multifonctionnelles réalisées
Évaluation qualitative

MISE EN ŒUVRE

Politiques publiques concernées

Mobilités
Citoyenneté

Partenaires

État, Nantes Métropole, EPCI, communes, Région des Pays de la Loire, CEREMA, associations

Engagements du Livre Blanc

1. Renforcer la sécurité routière durablement
2. Disposer d'un réseau routier performant au bénéfice de l'attractivité du territoire
4. Agir pour favoriser une mobilité durable et multimodale
10. Renforcer la cohérence entre aménagement du territoire et mobilités
11. Favoriser le dialogue entre les citoyens, les institutions et les acteurs privés

Route Partagée
Route Sécurisée
Gouvernance

20

Action structurante n°20 : Contractualiser des partenariats pour diversifier l'offre de mobilité

DESCRIPTION

Le Département souhaite promouvoir l'innovation et faciliter les déplacements, avec l'aide de ses partenaires.

Mesures

a. Participer aux projets de Pôles d'Échanges Multimodaux ferroviaires de Saint-Nazaire et Nantes.
b. Participer à diverses études
   - Sur un nouveau franchissement de Loire.
   - Sur la desserte sud-Loire pour l'aéroport.
   - Sur la modernisation du périphérique nantais.

IDÉE CITOYENNE

c. Participer à la réflexion sur l'opportunité de plateformes multimodales en deuxième périphérie de la couronne métropolitaine.

EVALUATION

Principaux livrables	*Calendrier*
Études sur le franchissement de Loire, la desserte sud-Loire de l'aéroport, la modernisation du périphérique nantais	*2020 et suivantes*

MISE EN ŒUVRE

Politique publique concernée

Mobilité

Partenaires

Région des Pays de la Loire, EPCI, communes, Nantes Métropole

Engagements du Livre Blanc

4. Agir pour favoriser une mobilité durable et multimodale
10. Renforcer la cohérence entre aménagement du territoire et mobilités
11. Favoriser le dialogue entre les citoyens, les institutions et les acteurs privés

Route Partagée
Gouvernance

21

AXE D'INTERVENTION N°9 : CONCOURIR À DE NOUVELLES MOBILITÉS

Action structurante n°21 : Développer des alternatives à l'usage de la voiture individuelle

DESCRIPTION

La densité de trafic de la voiture individuelle agit grandement sur les phénomènes de congestion et de pollution, c'est pourquoi le Département souhaite promouvoir des alternatives plus propres à son usage.

Mesures

IDÉE CITOYENNE

a. Favoriser la pratique du vélo
   - Déployer de nouvelles voies cyclables selon la programmation prévue par Loire-Atlantique à Vélo.
   - Favoriser le développement de services à l'usager.
   - Étudier la mise à disposition d'un service de location de vélos à assistance électrique.
   - Poursuivre l'Appel à Projets annuel « Encourager la pratique quotidienne du vélo ».

b. Soutenir les projets cyclables des communes et EPCI au titre du Soutien au Territoire.

IDÉE CITOYENNE

c. Pérenniser la navette vélo entre Saint-Nazaire et Saint-Brévin-les-Pins
   - Informer les usagers des temps d'attente à travers une application dédiée.

d. Mettre en œuvre une traversée vélo sur le pont de Mauves, en partenariat avec Nantes Métropole.

IDÉE CITOYENNE

e. Réaliser un état des lieux des pratiques dans les administrations ou gros employeurs sur l'autopartage.

IDÉE CITOYENNE

f. Développer la pédagogie pour diminuer l'usage de la voiture individuelle
   - Expérimenter des outils de modélisation du coût d'usage de la voiture individuelle.

IDÉE CITOYENNE

g. Soutenir la création de tiers-lieux numériques permettant notamment le développement du télétravail, afin d'encourager la pratique et la transmission des usages numériques.

h. Assurer une exploitation des deux bacs de Loire, avec un niveau de service garanti.

EVALUATION

Principaux livrables	*Calendrier*
Application pour les temps d'attente de la navette vélos St-Nazaire/ St-Brévin	*2019*
Mise en œuvre d'une traversée vélos sur le Pont de Mauves	*2024*
Étude de faisabilité de priorisation des covoiturageurs sur les bacs de Loire	*2020*
Enquêtes sur les usages des bacs de Loire	*2019*
Outils pédagogiques pour diminuer l'usage de la voiture individuelle	*2020 et suivantes*

Indicateurs :
Nombre de projets cyclables et km financés au titre du dispositif de Soutien au Territoire
Nombre de tiers-lieux numériques financés
Nombre de km de réseaux cyclables départementaux

MISE EN OEUVRE

Politiques publiques concernées : Mobilités, Développement des Territoires

Partenaires
Communes, EPCI, Nantes Métropole, CARENE, Grand Port Maritime, AURAN, associations

Engagements du Livre Blanc
2. Disposer d'un réseau routier performant au bénéfice de l'attractivité du territoire
3. Réduire l'usage de la voiture individuelle par le développement d'une offre de covoiturage diversifié et sécurisé
4. Agir pour favoriser une mobilité durable et multimodale
11. Favoriser le dialogue entre les citoyens, les institutions et les acteurs privés

Route Partagée
Route Durable

22

Action structurante n°22 : Gérer efficacement la politique sur le transport des élèves en situation de handicap

DESCRIPTION

Le Département, compétent en termes de transports des élèves et étudiants en situation de handicap, souhaite accompagner au mieux ce public en assurant une prise en charge de qualité, sécurisée et correspondant au mieux à leur scolarité.

Mesures

a. Définir un processus de traitement des dossiers et d'information des familles, avec pédagogie
   - Renforcer le processus décisionnel.
   - Évaluer le règlement intérieur du transport des élèves et étudiants en situation de handicap.

b. Maintenir un excellent niveau de service en optimisant le budget au regard de l'évolution du nombre d'élèves transportés
   - Optimiser les circuits avec une nouvelle application logicielle.
   - Inciter les familles au recours à l'indemnité kilométrique par un barème attractif.

EVALUATION

Principaux livrables	***Calendrier***
Application logicielle	*2019*
Actualisation du barème kilométrique	*2019*

Indicateurs :
Nombre d'usagers ayant recours à l'indemnité kilométrique

MISE EN ŒUVRE

Politiques publiques concernées
Mobilités
Personnes en situation de handicap

Partenaires
Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), associations

Engagements du Livre Blanc
5. Investir la mobilité intelligente et la route connectée
9. Amplifier la mobilité solidaire en la facilitant

Route Partagée

23

AXE D'INTERVENTION N°10 : FACILITER LES MOBILITÉS POUR LES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP ET D'INSERTION

Action structurante n°23 : Agir pour la mobilité et l'emploi des personnes en insertion

DESCRIPTION

Fort de sa compétence sociale, le Département agit en faveur des publics cibles en leur proposant des offres de mobilité adaptées ainsi qu'en favorisant leur insertion professionnelle.

Mesures

a. Favoriser le transport solidaire, selon un cadre associatif et partenarial
   - Renforcer le partenariat avec l'Union Départementale d'Accompagnement à la Mobilité (UDAMS).

IDÉE CITOYENNE

b. Développer le covoiturage solidaire
   - Organiser un évènement avec les acteurs de l'insertion pour promouvoir le dispositif et augmenter la base de données des publics à accompagner.
   - Amplifier la mise en relation covoitureur/covoituré avec un fort appui de l'association Ehop.

c. Conforter l'emploi des personnes en insertion dans l'aménagement et l'entretien du réseau routier départemental en favorisant le partenariat.

EVALUATION

Principaux livrables	*Calendrier*
Organisation d'évènement	*2020 et suivantes*

Indicateurs :
Bilan sur le transport solidaire
Nombre de covoitureurs mis en relation via l'opération Ehop
Nombre d'heures d'insertion dans les marchés pour l'aménagement et l'entretien du réseau
Nombre de chantiers d'insertion

MISE EN ŒUVRE

Politiques publiques concernées
Mobilités
Action sociale de proximité et d'insertion

Partenaires
Union Départemental d'Accompagnement à la Mobilité Solidaire (UDAMS), association Ehop, associations d'insertion, EPCI, communes

Engagements du Livre Blanc
3. Réduire l'usage de la voiture individuelle par le développement d'une offre de covoiturage diversifiée et sécurisée
9. Agir pour la mobilité solidaire en la facilitant
11. Favoriser le dialogue entre les citoyens, les institutions et les acteurs privés

Route Durable
Gouvernance

24

AXE D'INTERVENTION N°11 : FAVORISER LE DIALOGUE CITOYEN ET FÉDÉRER DE NOUVEAUX PARTENARIATS

Action structurante n°24 : Contribuer à la gouvernance de la mobilité

DESCRIPTION

Le Département est volontariste pour faciliter la mobilité des usagers, mais également pour faire partager sa vision de l'aménagement du territoire départemental dans les règlements d'urbanisme en tant que Personne Publique Associée.

Mesures

IDÉE CITOYENNE

a. Susciter le dialogue entre autorités organisatrices de la mobilité et gestionnaires de voirie pour améliorer la fluidité de l'offre globale de déplacement
   - Mettre en place des échanges réguliers avec des autorités organisatrices de la mobilité et gestionnaires de réseaux routiers.

b. Affirmer la stratégie d'aménagement du territoire et d'urbanisme dans les avis du Département
   - Renforcer l'avis du Département sur les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) communaux, intercommunaux (PLUi) et les SCOT (sur les compétences issues de l'aménagement et de l'environnement).
   - Conforter le Schéma Régional d'Aménagement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) sur le volet mobilités en lien avec la Région des Pays de la Loire.
   - Contribuer avec des actions innovantes sur les mobilités au Schéma d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) et au Plan Départemental de l'Habitat (PDH).

c. Créer un comité de route
   - Expérimentation RD751 Axe Nantes-Pornic.

EVALUATION

Indicateurs :
Nombre de réunions du comité de route
Avis PLU, PLUi, SCOT

MISE EN ŒUVRE

Politiques publiques concernées

Mobilités
Développement des territoires

Partenaires

Région des Pays de la Loire, Nantes Métropole, EPCI, communes, Autorités Organisatrices de la Mobilité, gestionnaires de voirie, Loire-Atlantique Développement

Engagements du Livre Blanc

4. Agir pour favoriser une mobilité durable et multimodale
9. Améliorer la mobilité solidaire en la facilitant
10. Renforcer la cohérence entre aménagement du territoire et mobilités
11. Favoriser le dialogue entre les citoyens, les institutions et les acteurs privés

Route Partagée
Gouvernance

25

AXE D'INTERVENTION N°11 : FAVORISER LE DIALOGUE CITOYEN ET FÉDÉRER DE NOUVEAUX PARTENARIATS

Action structurante n°25 : Associer les citoyens et les partenaires pour la mise en œuvre de la Route de Demain

DESCRIPTION

Le Département souhaite davantage associer les usagers et les partenaires aux politiques publiques départementales.

Mesures

IDÉE CITOYENNE

a. Mettre en place un démonstrateur de la Route de Demain sur un itinéraire test.

IDÉE CITOYENNE

b. Associer l'usager citoyen à la mise en œuvre des actions de la route de demain.

IDÉE CITOYENNE

c. Contribuer au développement de la voiture autonome de l'École Centrale de Nantes sur un itinéraire routier test départemental : la route départementale 102, entre Bouvron et Guenroët.

d. Créer un groupe de travail avec le Groupe Mammalogique Breton, les associations de chasseurs et autres associations naturalistes porté par le Département sur le recensement des collisions animales sur le réseau routier.

e. Participer aux travaux du projet de recherche « Construire des mobilités durables, inclusives et responsables » CONDUIRE, Université Versailles Saint-Quentin.

f. Participer aux travaux de l'École de Design : travaux sur l'adaptation d'un véhicule aux besoins du covoiturage et sécurisation des abords des collèges/ déplacements des jeunes.

EVALUATION

Principaux livrables	*Calendrier*
Sections de routes « démonstrateur »	*En continu*
Mise en place du partenariat avec l'École Centrale	*2019 et suivantes*
Travaux du projet « Conduire »	*2019/2020*
Travaux de l'École de Design	*2019/2020*

Indicateurs :
Nombre de réunions du groupe de travail
Nombre d'instances de participation
Nombre de contributions

MISE EN ŒUVRE

Politiques publiques concernées

Mobilités
Ressources, espaces naturels et foncier
Citoyenneté

Partenaires

Région des Pays de la Loire, École Centrale de Nantes, École de Design de Nantes, Université de Versailles Saint-Quentin, Groupe Mammalogique Breton, associations, CEREMA, IFSTTAR

Engagements du Livre Blanc

Tous les engagements départementaux

Route Partagée
Route Durable

Annexes

Annexe 1 :
Les outils de la démarche de consultation citoyenne et partenariale

Les fondements de la démarche

En décembre 2017, l'assemblée départementale a validé 5 orientations, structurant les réflexions de cette politique :

1. Renforcer la sécurité routière
2. Définir une approche durable de la route pour réduire son empreinte écologique
3. Favoriser le partage de la voirie et accompagner la mobilité de tous les publics
4. Faire du Département de Loire-Atlantique un territoire innovant dans le domaine de la route intelligente
5. Accompagner l'attractivité résidentielle, économique et touristique du Département

La démarche de consultation « Inventons la route de demain » est le résultat de cette réflexion et fait suite à la volonté d'intégrer davantage de transversalité dans les politiques départementales, ainsi qu'à celle d'associer l'usager sur un support de mobilité du quotidien : la route.
L'ambition donnée est d'interagir avec les politiques publiques suivantes : protection de l'environnement, aménagement du territoire, infrastructures, vélo, numérique, tourisme, économie, social, culture, … En effet, la route, premier « réseau social », concentre la majorité des flux de déplacements, et devient ainsi un objet tout à la fois de travail, de tensions, de rencontres, de drames mais aussi un lieu de biodiversité et d'évasion.

La mise en œuvre de cette nouvelle politique publique est aussi l'occasion de s'interroger sur les fonctionnalités données à l'infrastructure dans le cadre des projets neufs, tout autant que sur le dimensionnement des équipements et des niveaux de services associés.

La route de demain s'attache donc à parfaitement répondre aux qualificatifs suivants : sûre, fluide, connectée, intégrée à son environnement, agréable, conviviale, partagée, solidaire.

Les outils de la concertation

L'enquête IFOP

Une enquête d'opinion sur les perceptions et usages de la route a été réalisée en janvier 2018 auprès d'un échantillon représentatif de 1 007 personnes sur le territoire départemental, âgé de 18 ans et plus.
Sur la **connaissance des usages**, l'enquête fait apparaître une utilisation massive de la voiture individuelle en tant que conducteur (85%), avec un clivage géographique entre l'agglomération (79%) et le milieu rural (92%). Le clivage générationnel est aussi à souligner : 40 % des 18-24 ans déclarent la voiture en principal mode de transport, contre 79 % des 35 à 49 ans et 68 % des 50 à 64 ans.
Concernant le covoiturage, 24 % des répondants déclarent avoir proposé et réalisé un trajet en covoiturage à d'autres personnes au sein du département (profils de répondants plutôt jeunes, urbains, Catégories Socio Professionnelles (CSP) +). Sur l'ensemble de ces trajets proposés en tant que conducteur, seuls 38 % étaient destinés à un déplacement domicile-travail.

Sur la perception de la voirie en Loire-Atlantique : les traits d'images associés à la route permettent de mettre en lumière que 71 % des répondants la déclarent sûre, et 69 % embouteillée. L'ensemble des répondants se déclare favorable au partage de la voirie : 85 % d'adhésion en faveur des déplacements en vélo et 84% en faveur des déplacements à pied. Ils sont 76 % à se déclarer favorables au partage de la voirie en faveur du covoiturage, et 74 % en faveur de l'autopartage.

Concernant les leviers et les freins aux nouvelles mobilités, les enjeux prioritaires pointés pour le développement d'une politique routière sont les suivants : la sécurité sur la route (96 %), la protection des espaces naturels et agricoles (89 %), la lutte contre le réchauffement climatique (88 %), la maîtrise des dépenses publiques (83 %). L'enjeu de construction d'infrastructures nouvelles semble moins prioritaire, avec un taux de réponse favorable à 60 %.

Les questions relevant de la perception de la route et des mobilités de demain sont plus nuancées : l'ensemble des répondants se déclare satisfait de la signalisation directionnelle (85 %) et du marquage au sol le jour (79 %) ; alors qu'ils ne sont plus que 62 % à se déclarer satisfaits de l'entretien de la route, 62 % de l'entretien de la chaussée, et 51 % du marquage au sol la nuit et par temps de pluie.
La disposition à adapter ses pratiques de mobilités au regard de différents enjeux (six) a également été interrogée dans le cadre de cette enquête. Parmi eux, le levier de la sécurité recueille 30 % des réponses, suivi par le gain de temps (22%) et la réalisation d'économies dans le foyer (18%).
Le critère de la réduction de la distance entre le domicile et le travail, ainsi que de la desserte en transports en commun a été questionné. 71 % déclarent qu'il s'agit d'un facteur déterminant. Sur ces 71 %, les urbains et les jeunes sont majoritaires.

Sur les enjeux prioritaires liés à la route de demain, deux enjeux se détachent : le développement des moyens de transports électriques (45 %) et la production d'énergie par les routes (28 %).

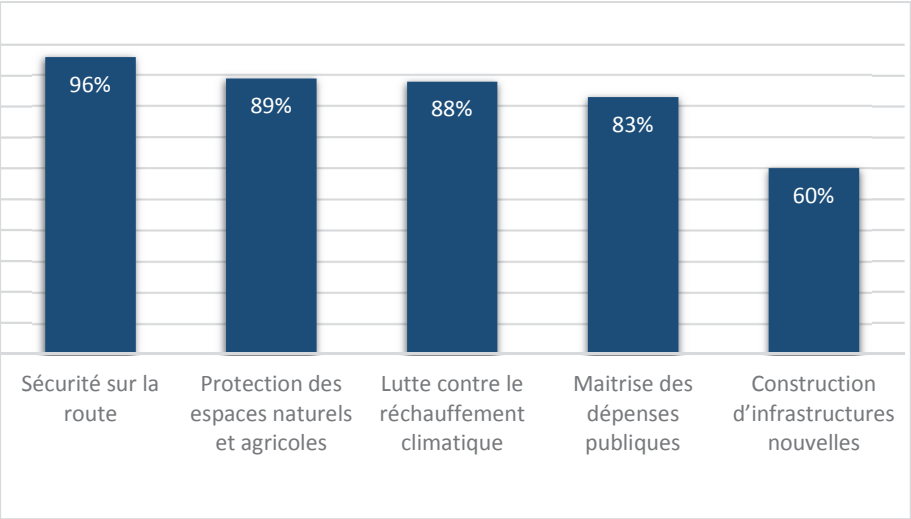

Les enjeux prioritaires pour le développement d'une politique routière (Ifop 2018)

Les entretiens partenariaux

Pour compléter ce diagnostic, des entretiens ont été menés auprès de plusieurs partenaires du Département : les associations Bretagne Vivante, Place au Vélo, Véli-Vélo, le Comité Départemental de Prévention Routière, les fédérations départementales des travaux publics et de transports routiers, l'association des Maires de France ainsi que Loire-Atlantique Développement. L'objectif était de recueillir leurs expertises, d'alimenter la connaissance sur les comportements actuels et les mutations à accompagner, mais également de susciter un intérêt pour la démarche de consultation.
La synthèse de ces entretiens fait apparaître les enjeux suivants : partage, intermodalité, comportements, environnement, décongestion.

La rencontre débat du 11 juin 2018

Ouverte aux partenaires et aux citoyens, elle s'est tenue à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes. Animée par une journaliste, la matinée s'est articulée autour de trois temps : une présentation des principaux résultats de l'enquête IFOP, puis deux tables rondes thématiques avec pour chacune quatre experts invités. Les deux questions suivantes ont successivement structuré les échanges : « sommes-nous prêts, individuellement et collectivement, à faire évoluer nos comportements et nos usages de la route ? » puis « en quoi les innovations peuvent permettre de répondre aux grands enjeux de la route de demain ? ». Les intervenants étaient des experts de la route, des mobilités, des sciences sociales et de l'innovation : IFSTTAR, ID4Car, cabinet Chronos/ Auxilia, CEREMA, ADEME, start-up nantaise VELCO, Université Versailles Saint-Quentin, ATEC ITS et Routes de France.

Réunissant plus de 180 personnes, cet évènement a permis d'échanger collectivement sur la route et les mobilités de demain, mais également d'ouvrir la phase de consultation grand public qui s'est donc tenue du 11 juin au 12 juillet 2018. Pour inaugurer cette ouverture, une « route à idées » a été installée au sein de l'école d'architecture, permettant à toutes et à tous d'exprimer leurs idées et propositions d'actions (cette « route à idées » avait déjà été mise en place en juin dernier pour une journée pour les agents de la délégation du Pays de Retz). Un stand sur la plateforme de participation citoyenne était également à disposition des participants, afin de se familiariser avec ce nouvel outil.

La plateforme de participation citoyenne

Le Département s'est doté en 2018 de cet outil de consultation, pour lequel « Inventons la route de demain » a constitué le premier sujet. La plateforme présente le projet au travers des items suivants : présentation de la démarche, rencontres organisées, contributions, compte rendu, et donne à voir quelles sont les grandes étapes de la consultation. De nombreux documents en téléchargement permettent par ailleurs d'éclairer l'internaute sur les tenants et aboutissants de la démarche « Inventons la route de demain ».

Sur cette plateforme, le Département a soumis 15 propositions officielles pour lesquelles les usagers pouvaient soutenir ou commenter chacune d'entre elles. Ils avaient par ailleurs la possibilité d'ajouter des propositions citoyennes.

En termes de bilan, du 11 juin au 12 juillet 2018 : 160 personnes se sont inscrites sur la plateforme. Par ailleurs, 295 soutiens ont été enregistrés, ainsi que 27 propositions citoyennes par 23 utilisateurs différents. Enfin, 117 commentaires ont été postés par 29 utilisateurs différents.

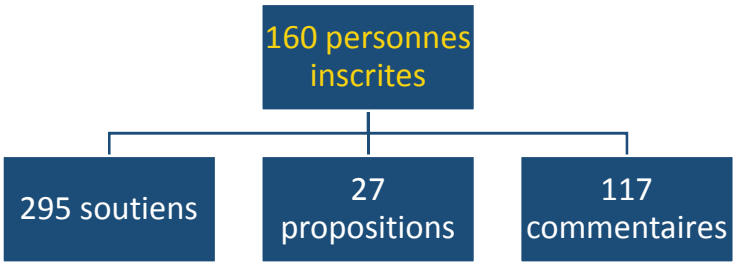

Les ateliers immersifs

Quatre ateliers immersifs, ouverts à tous, ont été organisés à Nantes et à Machecoul-Saint-Même les 20 et 27 juin 2018, avec pour objectif de recueillir des idées et solutions concrètes pour imaginer la route de demain. Chaque atelier, d'une durée de 3 heures et composé d'une quinzaine de personnes maximum, était organisé de la façon suivante : une séance immersive avec le dispositif du Conservatoire National des Arts et Métiers d'une durée d'1h30, projetant les participants dans un futur lointain, avec à l'appui des ressources pédagogiques. Après un temps de réflexion plus large sur les enjeux sociétaux, les participants se recentraient sur les questions de mobilités. Ils devaient successivement proposer des idées pour se loger, produire de l'énergie, s'alimenter, se déplacer à l'horizon 2038.

À l'issue, une seconde séance de créativité permettait de concrétiser de manière plus opérationnelle l'ensemble des idées exprimées lors de la phase précédente. Pour cela, chaque groupe désignait collectivement 3 scénarios de futurs désirables (la route 0 accidents, 100% verte, la route pour tous, sécurisée, écologique, …), pour lesquels ils attribuaient des actions concrètes à court (2020), moyen (2030) et long terme (2040).

Ces ateliers ont mobilisé 44 personnes à Nantes et Machecoul-Saint-Même, dont huit jeunes de la mission locale dans le cadre du dispositif « garantie jeunes ».

Le photomaton et les portraits vidéo du conseil de développement de Loire-Atlantique : Imagine LA

Imagine LA a créé un dispositif de recueil de la parole citoyenne : un photomaton d'un nouveau genre, où les participants répondent à voix haute à un parcours de questions dont le récit est mis en images par un illustrateur. À sa sortie de la cabine, le participant repart avec son portrait, comme dans un photomaton, à une originalité près : le portrait de ses pensées. Dans le cadre de la démarche « Inventons la route de demain », la cabine a été installée pendant deux jours dans le hall de la piscine l'Aquaparc à Saint-Nazaire, les 23 et 24 août 2018. Au total, ce sont près d'une trentaine de portraits qui ont été réalisés.

Pour compléter la démarche de consultation par une approche plus sensible, Imagine LA a également réalisé un film documentaire d'une quinzaine de minutes mettant en scène quatre histoires et rapports à la route très différents : des parents et enfants dans une expérience de pédibus, une urbaine qui pratique la route sans voiture, une covoitureuse sur des déplacements domicile-travail Nantes/ Saint-Nazaire, et enfin des agents des routes du Département.

Exemples de photomatons réalisés par Imagine LA

Annexe 2 :
Le Livre Blanc

inventons

LA ROUTE DE DEMAIN

POUR DES DÉPLACEMENTS
PARTAGÉS, SÉCURISÉS ET DURABLES

LIVRE BLANC

Loire Atlantique

SOMMAIRE

Une démarche **pionnière** 5

1 minute pour comprendre la démarche « Inventons la route de demain » 6

PARTIE 1 – **« Inventons la route de demain » :** du bilan aux perspectives 9

Demain, la route sera **plus partagée** 10

Demain, la route sera **plus sécurisée** 12

Demain, la route sera **plus durable** 14

Quelle gouvernance **pour la route de demain ?** 16

PARTIE 2 – **« Inventons la route de demain » :** le Département s'engage 19

Notre feuille de route **pour demain** 20

La route de demain, ce sont **11 engagements départementaux** 21

Les 11 engagements soumis à l'Assemblée départementale 22

Édito du Président

Les déplacements de demain se préparent dès aujourd'hui !

Anticiper l'avenir, c'est être aujourd'hui au plus près des attentes des usagers. Audacieux, le Département est persuadé que l'intelligence collective est la solution la plus fédératrice pour trouver des réponses concrètes et innovantes, et inventer ensemble la route et les mobilités futures.

Responsable, le Département est conscient qu'il ne pourra pas répondre seul à tous les enjeux qui l'attendent.

C'est pourquoi le Département de Loire-Atlantique a ouvert en juin 2018 un temps de réflexion partenarial et citoyen avec la démarche *« Inventons la route de demain »*, pour questionner les usages et la perception que chacune et chacun a de la route.

Les propositions recueillies au cours de cette consultation ont alimenté la réflexion du Département afin de les transformer en engagements puis en actions opérationnelles. Ce Livre Blanc est la traduction de ce travail et marque un point d'étape majeur de la démarche *« Inventons la route de demain »*. Il dresse la feuille de route de l'action du Département en matière de déplacements avant que ne soit élaboré, dès 2019, un plan d'actions détaillé.

Philippe Grosvalet,
Président du Département de Loire-Atlantique

Une démarche **pionnière**

Avec *« Inventons la route de demain »*, le Département de Loire-Atlantique est l'une des collectivités pionnières en France à initier une démarche de participation citoyenne et prospective visant à recueillir l'expertise des différent·e·s usager·ère·s de la route.

Une ambition : anticiper l'avenir collectivement

Partage de la voirie, réduction des impacts environnementaux, réflexion autour des véhicules et infrastructures connectées, régulation du trafic en temps réel ou encore développement de l'usage du vélo : les changements s'annoncent nombreux et il convient dès aujourd'hui de repenser la manière de gérer le patrimoine routier départemental. Fortement engagé pour répondre aux mutations amorcées en matière de déplacements, le Département de Loire-Atlantique a eu la volonté de questionner le rapport des citoyen·ne·s et des usager·ère·s à la route. Le Département était également convaincu que ces vastes mutations trouveraient des réponses plus justes, plus adaptées, en les abordant au travers de tous les regards. C'est là toute l'ambition de la démarche initiée : répondre collectivement aux enjeux de sécurité routière, de développement durable, d'innovation et d'attractivité à l'horizon 2030.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, le Département a proposé un débat articulé autour de deux questions :

- Comment réinterroger collectivement nos déplacements individuels et les modes de gestion du domaine routier départemental, tout en visant une route partagée, sûre et durable ?

- Quelles pratiques anticiper dès à présent pour développer les usages et les mobilités de demain ?

Un enjeu : favoriser l'expression de chacun

Premier « réseau social », la route voit se côtoyer une grande diversité d'usager·ère·s. C'est pourquoi, dès la genèse du projet, le Département a privilégié une approche participative à destination d'un public large. Pour que la réflexion soit la plus ouverte et la plus partagée possible, une attention toute particulière a été portée pour que chaque usager·ère de la route - particuliers, riverain·e·s, représentant·e·s d'associations, entreprises et professionnel·le·s, institutions, etc. - puisse s'exprimer.

Le Département se réjouit de toute la richesse et de la diversité des quelque 400 contributions recueillies au fil de la démarche de consultation.

Plus qu'un bilan, un Livre Blanc

Après une lecture attentive et exhaustive de l'ensemble des contributions, le Département souhaite prendre des engagements forts issus des grands enseignements de la démarche, en cohérence avec ses capacités d'actions dans le domaine (compétences, programmation budgétaire pluriannuelle).

C'est donc au moyen d'un Livre Blanc, résolument engagé et tourné vers l'action, que le Département souhaite rénover sa politique routière au bénéfice de nouvelles mobilités.

En deux parties, ce document revient sur les enseignements issus de la démarche *« Inventons la route de demain »*, avant de présenter les engagements proposés par le Département.

1 MINUTE POUR COMPRENDRE

LA DÉMARCHE « *INVENTONS LA ROUTE DE DEMAIN* »

LE DIAGNOSTIC : APPRÉHENDER LES ENJEUX DE LA ROUTE AUJOURD'HUI

SONDER les usager·ère·s de la route du Département de Loire-Atlantique
Plus de 1 000 citoyen·ne·s du département interrogé·e·s lors d'une enquête menée par l'Institut français d'opinion publique (IFOP)

du 17 au 24 janvier
SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT

Mars
SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT

S'ENTRETENIR avec les acteur·rice·s et professionnel·le·s de la route en Loire-Atlantique
8 structures rencontrées :

- Association des Maires de Loire-Atlantique
- Association Prévention Routière
- Bretagne Vivante
- Fédération Département des Travaux Publics en Loire-Atlantique
- Fédération Nationale des Transporteurs Routiers – Pays de la Loire
- Loire-Atlantique Développement
- Place au Vélo
- Véli-Vélo

LA PERSPECTIVE : QUESTIONNER L'AVENIR DE LA ROUTE

CROISER LES REGARDS lors d'un événement de lancement citoyen et partenarial autour de tables rondes d'expert·e·s
9 expert·e·s et près de 200 participant·e·s

11 juin
À NANTES

20 et 27 juin
À NANTES ET MACHECOUL-SAINT-MÊME

FAIRE ÉMERGER des solutions concrètes lors d'ateliers immersifs ouverts à toutes et tous en partenariat avec le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)
44 participant·e·s et plus de 135 contributions recueillies

RECUEILLIR les idées de toutes et de tous sur la plateforme participative participer.loire-atlantique.fr/route
160 inscrit·e·s sur la plateforme pour plus de 400 interactions sur le site

du 11 juin au 12 juillet
SUR INTERNET

23 et 24 août
À SAINT-NAZAIRE

FAIRE S'EXPRIMER un public large avec un dispositif de photomaton innovant développé par le Conseil de Développement de Loire-Atlantique
30 participant·e·s et plus de 30 contributions recueillies

LE PROJET : RÉNOVER LA POLITIQUE ROUTIÈRE AU BÉNÉFICE DE NOUVELLES MOBILITÉS

ANNONCER les projets d'engagements du Département et rendre compte des grands enseignements de la démarche lors d'un temps fort
250 participant·e·s à la journée

5 novembre
CIRCUIT DE LOIRE-ATLANTIQUE - FAY-DE-BRETAGNE

Décembre

APPROUVER les engagements lors de l'Assemblée départementale

2019

DÉFINIR et VALIDER le plan d'actions opérationnel de la politique routière départementale

PARTIE 1

« Inventons la route de demain » :
du bilan aux perspectives

Demain, la route sera **plus partagée**

QUELLE VISION POUR LA ROUTE DE DEMAIN ?

76 %
des sondé·e·s sont favorables à réserver certains espaces de la voirie au covoiturage

85 %
des sondé·e·s sont favorables à dédier des voies aux vélos et/ou piétons

REPÈRES

44 %
des ménages du département ont deux voitures ou plus

24 %
des conducteur·rice·s ont pratiqué le covoiturage au sein du département au cours de l'année passée

1 500 km
d'itinéraires cyclables en Loire-Atlantique, dont 400 km réalisés par le Département

Parce qu'elle accueille une grande diversité de véhicules et d'usager·ère·s, aux divers motifs de déplacements, la route partagée doit offrir le meilleur compromis entre les différents usages et faciliter la cohabitation entre tous les modes (piétons, cyclistes, automobilistes, professionnel·le·s de la route,…). Deux défis sont donc à relever pour créer les conditions d'une route mieux partagée : d'abord, le défi du partage de la voirie, mais aussi le défi du partage de véhicule avec le développement de nouveaux usages (covoiturage, autopartage).

LES ENSEIGNEMENTS À TIRER DE LA CONSULTATION CITOYENNE ET PARTENARIALE

Faciliter le partage de la voirie entre les différents modes

Le partage d'une même infrastructure par des modes variés suscite un grand intérêt de la part des usager·ère·s. Plus spécifiquement, la cohabitation des modes actifs considérés comme plus vulnérables (cycles, piétons), avec les véhicules motorisés, pose de nombreuses questions aujourd'hui. Dans un grand nombre de cas, la matérialisation de voies séparées, c'est-à-dire pistes cyclables, couloirs dédiés, rehaussement des voies, est une solution attendue et considérée comme un facteur de sécurisation pour les usager·ère·s. Néanmoins, certains usager·ère·s préconisent l'aménagement de voies suffisamment larges accueillant l'ensemble des modes pour ainsi favoriser la responsabilisation de toutes et tous. Plusieurs aménagements de ce type sont déjà expérimentés à une échelle locale à l'image des Chaussées à Voie Centrale Banalisée (CVCB).

Par ailleurs, le partage de la voirie est également perçu comme un facteur de réduction des embouteillages. Une attribution multiple ou modulaire des voies à certains modes, par exemple en autorisant les covoiturer·se·s à recourir aux couloirs de bus aux heures de pointe, ou les transports collectifs à accéder à la bande d'arrêt d'urgence, a plusieurs fois été citée comme une solution pouvant concourir à une route plus apaisée.

Encourager le partage de son trajet

La route partagée est également entendue au sens du partage de véhicule entre les usager·ère·s. Nombreuses sont les contributions en faveur du développement de nouvelles formes de partage de véhicules (covoiturage, autopartage) sur des trajets quotidiens ou ponctuels. Pour cela, le recours au numérique et aux applications apparaît essentiel pour favoriser l'essor de systèmes de partage pratiques et accessibles à tous. Pour de nombreux participant·e·s cela induit, en parallèle, la réalisation de nouveaux équipements et aménagements sur l'infrastructure routière afin d'accompagner ces nouveaux usages. À titre d'exemple, des aménagements adaptés aux abords des aires de covoiturage pourront être mis en place, à l'image d'une signalétique connectée. Aujourd'hui, les principaux freins à la hausse du partage sont essentiellement organisationnels et pratiques. Pour aider au développement du partage de déplacement, certaines contributions rappellent ainsi la nécessité de penser en complémentarité systèmes de partage, aménagements et solutions pratiques.

Une route partagée au service d'une mobilité plus solidaire

Pour favoriser l'accès de toutes et tous à la route et accroître une mobilité plus solidaire, un facteur est considéré comme fondamental : le développement d'une culture du partage. La route peut constituer un facteur d'exclusion pour certaines populations (personnes à mobilité réduite, population précaire, seniors) : aller vers une mobilité plus inclusive et accessible nécessite donc une approche collective et collaborative. À ce titre, plusieurs solutions pratiques sont évoquées : ouverture du transport scolaire à des publics moins mobiles, développement de dispositifs d'aides financières ou encore mise en accessibilité de certains équipements routiers.

Regard d'expert

« Pour envisager une route plus partagée, il est crucial d'identifier dans un premier temps les freins aux changements des comportements sur la route. En effet, on observe aujourd'hui un paradoxe majeur, entre des discours qui affirment la nécessité de transition, et des habitudes et comportements individuels qui évoluent lentement. Les contraintes rencontrées par les ménages, qu'elles soient temporelles ou géographiques, constituent aujourd'hui les principales limites à l'apparition de nouvelles pratiques de mobilités. Les infrastructures et les services de la route de demain devront donc permettre de lever les contraintes rencontrées par les ménages pour proposer une route plus collaborative et inclusive. »

AXEL VILLAREAL,
Post-doctorant, Projet « Conduire » - Université de Versailles Saint-Quentin

Paroles d'usager·ère·s

« Imaginons une route modulaire où l'affectation des voies évoluerait au fil de la journée : changement de sens, voies dédiées à un mode puis à un autre. »

« Pourquoi ne pas s'inspirer de nos voisins européens et faire en sorte que nos itinéraires cyclables soient majoritairement des pistes cyclables indépendantes ? »

« À l'image des voitures partagées Marguerite à Nantes, il serait intéressant de développer un système similaire adapté aux zones rurales. »

Demain, la route sera **plus sécurisée**

Le Département s'est toujours engagé à apporter des réponses en matière de sensibilisation et d'aménagements de sécurité afin de rendre son réseau routier plus performant et plus sûr. Cependant, malgré cette politique volontariste les accidents sont encore trop nombreux. Déjà une priorité aujourd'hui, le renforcement de la sécurité des usager·ère·s sera au cœur des préoccupations de la route de demain.

QUELLE VISION POUR LA ROUTE DE DEMAIN ?

96 %
des habitant·e·s font de la sécurité un enjeu prioritaire de la route de demain

71 %
des sondé·e·s estiment que les routes de Loire-Atlantique sont sûres

82 %
des habitant·e·s estiment être de bon·ne·s conducteur·rice·s

LES ENSEIGNEMENTS À TIRER DE LA CONSULTATION CITOYENNE ET PARTENARIALE

Sécuriser les déplacements en changeant les comportements

La démarche a permis de rappeler que la majorité des accidents sur les routes de Loire-Atlantique, et ailleurs en France, a pour origine le comportement des personnes (97 %). Conscients de cette réalité, les usager·ère·s eux-mêmes font de la responsabilisation des conducteur·rice·s l'enjeu majeur de la sécurisation du réseau routier.

Si cela engage prioritairement tous les usager·ère·s à respecter le Code de la route, il est rappelé que chacun·e doit savoir adapter sa conduite en fonction du trafic routier, faire preuve de davantage de civisme et mieux appréhender la vulnérabilité d'autrui.

Les solutions privilégiées pour assurer le respect de ces règles fondamentales sont celles de la pédagogie et de la sensibilisation. Pour cela des actions de formation et de communication à destination des conducteur·rice·s (quel que soit leur âge) devront être mises en place.

REPÈRES

+ de 318 600
infractions à la vitesse constatées en 2017 dans le département

- 17 %
baisse du nombre d'accidents mortels sur les routes de Loire-Atlantique entre 2016 et 2017

1re
cause d'accidents sur le réseau départemental en 2017 : le non-respect des priorités

219
nombre d'accidents corporels en 2017 ayant eu lieu sur le réseau routier départemental

Enfin, s'il apparaît que les systèmes d'assistance à la conduite peuvent contribuer à la sécurisation des usager·ère·s, il s'agira de veiller à trouver un équilibre avec la vigilance naturelle du conducteur·rice. En effet, ces nouveaux outils ne doivent pas l'altérer ou s'y substituer.

Sécuriser la voirie en intervenant sur l'infrastructure

Les échanges soulignent également la nécessité d'interventions régulières sur la voirie pour garantir la sécurité routière : entretien, signalétique, équipements, aménagements… et notamment la sécurisation des voies cyclables ou la modernisation de parapets afin d'éviter sorties de routes et collisions. Il apparaît également nécessaire de privilégier une combinaison de solutions simples et instantanées permettant à l'usager d'identifier à tout moment les règles applicables et de renforcer sa vigilance (changement de limitation de vitesse, entrées en agglomération).

Regard d'expert

« Si aujourd'hui la mortalité sur la route continue de baisser, le rythme de diminution s'est récemment ralenti. En effet, le comportement demeure toujours la première cause de mortalité sur la route du fait de deux phénomènes majeurs : la vitesse et l'alcool au volant. Parallèlement, on observe également l'apparition de nouveaux comportements dangereux, par exemple une utilisation accrue des smartphones, qui nuisent à la vigilance des automobilistes mais aussi des cyclistes et piétons. »

ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE

Paroles d'usager·ère·s

« Il est nécessaire de mettre en place un continuum éducatif sur la conduite tout au long de la vie du conducteur·rice. »

« Mettons en place une minuterie aux passages piétons afin de connaître le temps restant et ainsi sécuriser la traversée des enfants, des personnes âgées ou à mobilité réduite. »

« Demain, les véhicules seront connectés entre eux via un système technologique pour réduire les risques de collision. »

Demain, la route sera **plus durable**

Les enjeux de développement durable sont pleinement intégrés aux différentes politiques publiques conduites par le Département, et en particulier à la politique routière. Sur ce volet, l'ambition de la route de demain est de trouver un équilibre entre trois piliers : le développement des mobilités pour tous, le maintien de l'attractivité du territoire et la limitation maximale de l'empreinte environnementale des mobilités.

QUELLE VISION POUR LA ROUTE DE DEMAIN ?

88 %
des sondé·e·s placent la lutte contre le réchauffement climatique au cœur des enjeux de la route de demain

45 %
des interrogé·e·s considèrent le développement des moyens de transport électrique comme une évolution technologique prioritaire

85 %
des interrogé·e·s sont favorables à réserver des espaces de la voirie aux cycles

LES ENSEIGNEMENTS À TIRER DE LA CONSULTATION CITOYENNE ET PARTENARIALE

Réduire l'utilisation de la voiture individuelle

Aujourd'hui, la voiture individuelle constitue le mode de déplacement principal pour la majorité des habitant·e·s du Département. Parce que ce mode de transport induit de nombreuses externalités (embouteillages, émissions de gaz à effet de serre), de nombreuses expressions préconisent une réduction de son utilisation. Trois axes de travail prioritaires ont émergé de ces réflexions : les trajets quotidiens domicile-travail, ceux de moins de 5 km ainsi que la pratique de la voiture en solo.

REPÈRES

63 % des déplacements font moins de 5 km

3,96 nombre moyen de déplacements quotidiens en Loire-Atlantique

0 phytosanitaire utilisé pour l'entretien routier par le Département

Développer des alternatives à la voiture individuelle

Il est nécessaire de proposer des alternatives à haut niveau de service si l'on souhaite une réelle diminution de l'utilisation de la voiture individuelle. La pratique de la voiture connaissant de grandes disparités territoriales, les alternatives proposées doivent aussi s'adapter à toutes les pratiques. Ainsi, les modes actifs (cycles, piétons) et les transports en commun devront se montrer plus attractifs, tant pour les trajets urbains que ruraux.

Plus globalement, il s'agit de mettre la route de demain au service de l'intermodalité[1] et de la multimodalité[2] en facilitant le passage d'un mode à un autre. En d'autres termes, faire de la voiture non plus le mode de déplacement incontournable mais un maillon de la mobilité.

Réduire l'empreinte environnementale des infrastructures routières et des véhicules

L'empreinte environnementale de la route doit être pensée à l'échelle du cycle de vie de l'infrastructure routière et des véhicules, c'est-à-dire de leur conception jusqu'à leur recyclage. À ce titre, le rôle des innovations techniques et technologiques au service d'un réseau routier à haute qualité environnementale (revêtements particuliers, réutilisation des matériaux) suscite un intérêt tout particulier. Mais la route durable est également appréhendée comme un support de mobilités au service de la transition énergétique. Aujourd'hui, certaines solutions permettent de créer des synergies entre infrastructures et véhicules, par exemple en produisant de l'électricité et en rechargeant les véhicules en temps réel à chaque passage. Mais cela passe aussi par des gestes quotidiens, notamment en sensibilisant les conducteur·rice·s à une technique de conduite apaisée et plus économe en carburant : l'écoconduite.

Par ailleurs, la politique routière doit être envisagée en tenant compte des enjeux environnementaux. À ce titre, plusieurs contributions sont formulées pour améliorer la gestion écologique et paysagère de l'infrastructure : développer des passages à faune, assurer les continuités écologiques, étudier une gestion différenciée des haies.

1 L'intermodalité désigne une organisation des transports permettant d'utiliser et combiner différents modes de déplacement lors d'un même trajet.

2 La multimodalité désigne la gamme de moyens de transport offerte aux voyageurs pour réaliser un trajet.

Regard d'expert

« La route est aujourd'hui au cœur des problématiques environnementales, puisque le transport est le premier secteur d'émissions de gaz à effet de serre. Si l'infrastructure routière en elle-même génère des impacts paysagers et environnementaux, il faut avant tout considérer la route comme un support de mobilités produisant des effets liés à la circulation routière se mesurant également en termes de pollution, de bruit, de ruissellement des eaux. Pour préparer la route de demain, c'est donc non seulement les infrastructures mais aussi et surtout les flux, les trafics et les usages qui devront être repensés. »

JOSÉ CAIRE,
Directeur Ville et Territoires - ADEME

Paroles d'usager·ère·s

« Développer une campagne de sensibilisation pour limiter l'utilisation de sa voiture en solo pour les trajets inférieurs à 5 km. »

« Accompagner systématiquement les infrastructures routières de corridors écologiques. »

« Il faudrait favoriser l'utilisation de matériaux recyclés pour les enrobés de la voirie. »

« Un système de péage urbain ou d'incitations fiscales pourrait favoriser la circulation de véhicules propres en ville. »

Quelle gouvernance **pour la route de demain ?**

Regard d'experte

« Malgré une effervescence des nouvelles technologies liées à la mobilité depuis plusieurs décennies, leur développement au sein de la société reste relativement lent. En effet, les infrastructures, de par leur géométrie, et la réglementation restent les grandes instances de régulation en favorisant un mode de déplacement par rapport à un autre, et ainsi orientent le cours de la mobilité. C'est pourquoi, les acteurs publics ont un rôle central à jouer pour faire des politiques publiques de véritables leviers d'action capables d'instiguer des changements de pratique. »

ISABELLE DUSSUTOUR,
Directrice Europe International - ID4CAR

Paroles d'usager·ère·s

« Développons un pass mobilité unique entre Nantes Métropole, les régions Pays de la Loire et Bretagne et le Département de Loire-Atlantique. »

« Développer des synergies et des projets communs entre les autorités organisatrices de transports régionales. »

« Il faudrait penser opérateur unique, voire autorité unique, de transport sur le territoire métropolitain nantais. »

Au-delà des questions de sécurité, de partage et de développement durable, la démarche de consultation a mis en exergue la nécessité de repenser la gouvernance pour appréhender au mieux le réseau routier de demain.

LES ENSEIGNEMENTS À TIRER DE LA CONSULTATION CITOYENNE ET PARTENARIALE

Développer les synergies entre tous les acteurs publics de la route

Pour la majorité des participant·e·s, la transition vers la route de demain ne pourra se faire qu'à la condition d'une collaboration fructueuse entre l'ensemble des acteurs de la route (usager·ère·s, gestionnaires de réseaux routiers, professionnel·le·s, riverain·e·s et institutionnels). Cette aspiration largement partagée s'explique par le fait que les problématiques de mobilité sont au croisement de plusieurs politiques publiques et nécessitent un dialogue entre tous ces acteurs.

Ainsi, de nombreux·se·s participant·e·s souhaitent davantage de synergies entre les autorités organisatrices de transport et les gestionnaires de voirie. Selon eux, cela pourrait être un levier pour faciliter les déplacements des usager·ère·s sur le territoire, par exemple en instaurant un pass de mobilité unique.

Plus largement, appréhender la gouvernance de manière élargie pourrait donner une plus grande place aux citoyen·ne·s et mieux valoriser leur expertise d'usage dans le cadre des politiques publiques de mobilité.

REPÈRES

97 % des déplacements sont internes au département

54 % des déplacements ont pour origine et/ou destination l'agglomération nantaise

1 277 nombre d'ouvrages d'art gérés par le Département, dont 5 franchissements de la Loire

- Entretien, sécurisation et modernisation de voirie du réseau routier départemental, soit plus de 4 300 km en Loire-Atlantique.
- Aménagement d'un réseau cyclable départemental.
- Transport des élèves et étudiants en situation de handicap.
- Aménagement et gestion d'aires de covoiturage.
- Gestion des deux bacs de Loire Lola et Ile Dumet assurant les liaisons Basse-Indre <> Indret et Couëron <> Le Pellerin.
- Accompagnement des collectivités pour le développement du transport solidaire.

- Entretien, sécurisation et modernisation des voies communales et chemins ruraux.
- Aménagement de circulations douces.
- Aménagement et gestion d'aires de covoiturage.

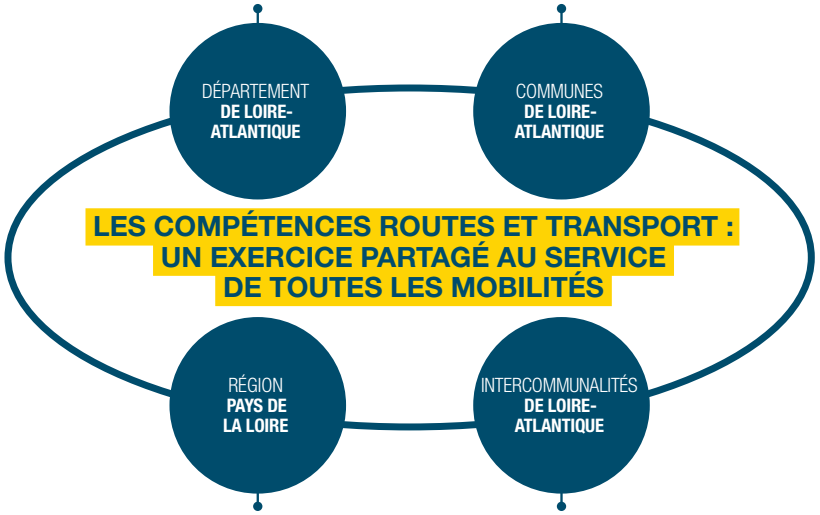

- Transport de voyageurs sur le réseau ferroviaire régional, ex. : TER Pays de la Loire.
- Transports routiers réguliers et non urbains de voyageurs, ex : cars LILA en Loire-Atlantique.
- Transport scolaire interurbain (hors élèves en situation de handicap), ex. : LILA Scolaire en Loire-Atlantique.

- Transports collectifs urbains et non urbains au sein de leur périmètre, ex. : TAN pour Nantes Métropole et du STRAN pour la Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE).
- Développement des modes de déplacements partagés, ex. : voitures partagées Marguerite ou vélos Bicloo à Nantes Métropole.
- Transports scolaires à l'intérieur des périmètres de transports urbains.
- Gestion des routes sur le territoire des métropoles, ex. : Nantes Métropole.

PARTIE 2

« Inventons la route de demain » :
le Département s’engage

Notre feuille de route **pour demain**

Engagé pour répondre aux enjeux de la mobilité par l'action et éclairé par toutes les expressions recueillies durant la démarche, le Département formule 11 engagements guidant ses ambitions et orientations pour demain.

Des convictions renforcées par les échanges

La démarche « *Inventons la route de demain* » a permis de recueillir les multiples attentes en termes d'usages et de pratiques de déplacements en Loire-Atlantique. Au fil des contributions, la route de demain se dessine simultanément sûre, fluide, connectée, intégrée à son environnement, agréable, partagée et solidaire. Toutes ces expressions constituent une base de travail précieuse pour le Département, nourrissant les engagements qu'il prend désormais.

Des engagements confortés lors de la restitution de la démarche à Fay de Bretagne le 5 novembre 2018

Cette journée « Enseignements et perspectives » a permis de partager les orientations et objectifs de la route de demain, ainsi que de conforter les projets d'engagements départementaux issus de la démarche partenariale et citoyenne, dont celui essentiel sur la sécurité routière. Ce temps fort a également permis de mettre en évidence des actions potentielles et des champs de réflexion à développer ou à appréhender collectivement : mise en place d'une offre performante, partagée et complémentaire avec des services de mobilités pour assurer une ruralité attractive, accompagnement de l'adaptation des infrastructures et espaces publics aux transitions qui s'opèrent en matière de mobilité, développement des mobilités électriques, numérisation des usages, préservation de la biodiversité, renforcement de la coopération entre gestionnaires de réseaux, ou encore accentuation de partenariats nouveaux avec le secteur privé (dont celui sur l'innovation).

Vers la concrétisation d'une politique routière à la hauteur des défis à relever

Les échanges constructifs avec les usager·ère·s de la route renforcent la volonté du Département de s'engager dans une politique routière renouvelée et ambitieuse, au bénéfice des mobilités. Au cœur des politiques départementales, la politique routière doit être appréhendée de façon large ; c'est pourquoi le Département a choisi de présenter des engagements transverses aux quatre piliers ayant guidé la démarche : sécurité, durabilité, partage et gouvernance. Ces engagements constituent les lignes directrices de la politique routière départementale pour les années à venir, à horizon 2030. Un plan d'actions sera élaboré durant tout le premier semestre 2019 et soumis au vote de l'Assemblée départementale en 2019.

La route de demain, ce sont **11 engagements départementaux**

1. **Renforcer la sécurité routière durablement**
2. **Disposer d'un réseau routier performant au bénéfice de l'attractivité du territoire**
3. **Réduire l'usage de la voiture individuelle par le développement d'une offre de covoiturage diversifiée et sécurisée**
4. **Agir pour favoriser une mobilité durable et multimodale**
5. **Investir la mobilité intelligente et la route connectée**
6. **Promouvoir une haute qualité environnementale pour le réseau routier**
7. **Préserver la biodiversité et protéger les espaces naturels et agricoles**
8. **Intégrer la transition énergétique dans l'usage de la route**
9. **Amplifier la mobilité solidaire en la facilitant**
10. **Renforcer la cohérence entre aménagement du territoire et mobilités**
11. **Favoriser le dialogue entre les citoyens, les institutions et les acteurs privés**

Paul Pascal/Département de Loire-Atlantique

Les 11 engagements soumis à l'Assemblée départementale

1 Renforcer la sécurité routière durablement

Priorité de la politique départementale de mobilité, la sécurité routière doit aussi être l'affaire de toutes et tous.
Le Département entend ainsi multiplier et renouveler les actions de sensibilisation auprès du grand public, notamment via des collaborations avec ses partenaires institutionnels ou associatifs.

- **DISPOSER** d'un document de référence partagé pour une route plus sûre
- **AGIR** sur les comportements des usager·ère·s
- **PROTÉGER** les agents intervenant sur le réseau routier
- **ÉTOFFER** le partenariat institutionnel et associatif
- **DÉVELOPPER** des outils de réalité virtuelle

2 Disposer d'un réseau routier performant au bénéfice de l'attractivité du territoire

Le réseau routier départemental est au cœur de la mobilité sur le territoire. Pour accompagner l'attractivité résidentielle, économique et touristique du Département, il doit être pensé en complémentarité avec les autres réseaux et les pratiques de tous les modes qui le fréquentent.

- **CONCEVOIR** un schéma des mobilités poids lourds en cohérence avec les fonctionnalités du réseau routier
- **GARANTIR** une gestion patrimoniale routière efficiente
- **ENTRETENIR** durablement le patrimoine des ouvrages d'art
- **FAVORISER** la mise en place de voies réservées multifonctionnelles en adaptant l'infrastructure
- **ACCOMPAGNER** les modes alternatifs à la route par la Loire
- **DÉVELOPPER** des itinéraires de curiosité afin de favoriser le tourisme en Loire-Atlantique en utilisant la route comme support de promotion du territoire

3 Réduire l'usage de la voiture individuelle par le développement d'une offre de covoiturage diversifiée et sécurisée

Si la voiture individuelle demeure le mode de déplacement privilégié par les habitant·e·s du territoire, ses pratiques et ses usages sont actuellement en pleine mutation.
L'infrastructure routière de demain devra répondre à ces évolutions en offrant de nouveaux services et équipements.
Le Département souhaite proposer des solutions pour accompagner l'essor de ces nouvelles pratiques sur le territoire.

- **ADMINISTRER** une base de données multipartenaires des covoiturer·se·s
- **RENFORCER** le maillage des aires de covoiturage et les adapter aux usager·ère·s
- **ORGANISER** une mise en relation efficiente covoiturer·se - covoituré·e pour les trajets intra-départementaux
- **SOUTENIR** le déploiement des points stop de proximité
- **DÉVELOPPER** une pédagogie pour la réduction de l'usage de la voiture individuelle

4 Agir pour favoriser une mobilité durable et multimodale

Dès à présent chacun·e peut constater l'apparition de nouveaux modes de déplacement qui cohabitent sur un support de mobilités unique : la route.
Afin de développer l'utilisation des modes actifs et plus propres tout en garantissant la sécurité et le confort de l'usager·ère, le Département souhaite mener des actions pour renforcer la multimodalité, en visant notamment la complémentarité de l'offre en milieu rural.

- **CONFIGURER** le schéma routier pour tous les modes en optimisant les fonctionnalités et en visant un moindre impact environnemental
- **STRUCTURER** un réseau de chaussée à voie centrale banalisée et de routes départementales adaptées aux modes doux, en complémentarité du réseau cyclable
- **ÉTUDIER** en partenariat l'opportunité de plateformes multimodales en 2e périphérie de la couronne métropolitaine
- **DÉVELOPPER** des services et des outils numériques pour la mobilité douce et partagée
- **FAVORISER** la pratique du vélo
- **UTILISER** la route comme vecteur de communication pour éduquer et sensibiliser

Paul Pascal/Département de Loire-Atlantique

Paul Rabaud/Département de Loire-Atlantique

Valery Joncheray

5 Investir la mobilité intelligente et la route connectée

Par l'intermédiaire des innovations technologiques récentes et de l'écho qu'elles ont trouvé dans les pratiques des usager·ère·s, la mobilité intelligente constitue déjà une tendance structurante des déplacements actuels. Le Département souhaite s'inscrire dans ces réflexions en adaptant le réseau routier départemental à ces nouveaux usages visant à faire de la route de demain une route connectée.

- **DÉVELOPPER** des partenariats innovants pour tendre vers une gestion connectée de la route
- **OUTILLER** les professionnel·le·s de la route (agents d'interventions) d'équipements modernes et innovants (capteurs, outils numériques, …)
- **POURSUIVRE** le développement de systèmes d'information en temps réel
- **OPTIMISER** la gestion de l'infrastructure par l'utilisation du Big Data
- **ÉTUDIER** une régulation dynamique de la vitesse sur les axes structurants congestionnés, en partenariat avec l'État, gestionnaire du réseau routier national

6 Promouvoir une haute qualité environnementale pour le réseau routier

Le Département souhaite poursuivre et amplifier les actions déjà entreprises en matière de gestion environnementale du réseau.
À cet égard, le Département souhaite mettre en place des actions limitant au maximum l'impact environnemental des interventions de maintenance et d'entretien du réseau.

- **FAVORISER** une gestion exemplaire des dépendances routières (dépendances vertes et bleues)
- **DÉVELOPPER** les actions collectives sur les déchets au bénéfice d'une route plus propre
- **OPTIMISER** l'usage des produits de salage aux périodes hivernales
- **EXPÉRIMENTER** des revêtements de chaussées innovants et économes en ressources
- **RECYCLER** plus fortement les matériaux de déconstruction routière

7 Préserver la biodiversité et protéger les espaces naturels et agricoles

L'infrastructure routière constitue un outil fort de l'aménagement du territoire, et est en interaction permanente avec son environnement (faune, flore, milieux). C'est pourquoi le Département souhaite proposer des actions pour améliorer l'intégration environnementale de l'infrastructure existante et accompagner au mieux les futurs aménagements.

- **RÉTABLIR** des continuités écologiques par l'aménagement de passages à faunes
- **ASSURER** une bonne mise en œuvre de la séquence ERC (Éviter – Réduire - Compenser) de la conception à la gestion des projets permettant de limiter l'impact environnemental des projets neufs et d'optimiser les coûts et les délais
- **CARTOGRAPHIER** les risques de pollution routière et définir des plans d'intervention pour assurer la protection des captages d'eau
- **REMETTRE** en nature les emprises routières non utilisées
- **DÉVELOPPER** une culture de la sobriété environnementale pour les projets neufs et la modernisation du réseau routier départemental
- **REDONNER** une vocation agricole à des emprises routières en attente de projets

8 Intégrer la transition énergétique dans l'usage de la route

Pour répondre aux enjeux énergétiques et écologiques de demain, de nouvelles actions devront être mises en place, tant sur l'infrastructure que sur la flotte de véhicules. Le Département souhaite être acteur de cette transition en soutenant les initiatives et en mettant en place les équipements nécessaires pour accompagner l'essor des nouveaux véhicules propres.

- **DÉPLOYER** des véhicules et des services (bornes de recharge) à mode de combustion plus propres pour la flotte du Département
- **METTRE** en place des mesures de régulation du trafic routier pour agir lors d'épisodes de pollution de l'air
- **ÉTUDIER** l'opportunité et la faisabilité d'une filière pour les déchets verts issus des dépendances routières

9 Amplifier la mobilité solidaire en la facilitant

Le Département de Loire-Atlantique met toujours un point d'honneur à ce que la route de demain soit également accessible à toutes et tous.
S'appuyant sur ses compétences actuelles en matière de solidarité et de handicap, des actions seront menées auprès de tous les publics, et prioritairement à destination des publics sensibles (jeunes publics, seniors, personnes à mobilité réduite), pour favoriser une mobilité inclusive (solutions physiquement et financièrement accessibles).

- **SOUTENIR** le développement des actions pour le transport solidaire
- **OPTIMISER** le transport des enfants et étudiant·e·s en situation de handicap
- **DÉVELOPPER** le covoiturage solidaire
- **PROMOUVOIR** l'entraide intergénérationnelle

10 Renforcer la cohérence entre aménagement du territoire et mobilités

Les mobilités entre zones d'emploi et d'habitation sont réinterrogées par les nouvelles pratiques professionnelles et résidentielles (migrations pendulaires, trajets domicile-travail). Ainsi, le Département souhaite impulser des réflexions pour favoriser une meilleure prise en compte des mobilités dans les choix d'aménagements territoriaux.

- **COORDONNER ET ADAPTER** les outils de programmation et de planification pour un urbanisme durable
- **CONTRIBUER** à la maîtrise de l'étalement urbain en promouvant les centralités et le renouvellement urbain
- **DONNER** un nouvel usage aux infrastructures désaffectées
- **POURSUIVRE** le déploiement du très haut débit sur l'ensemble du département et favoriser la création de tiers-lieux pour le développement du télétravail.

Paul Pascal/Département de Loire-Atlantique

11 Favoriser le dialogue entre les citoyens, les institutions et les acteurs privés

Gestionnaire de 4 300 km de routes, le Département de Loire-Atlantique est un acteur majeur des mobilités pour le territoire. Pour encourager les partenaires et citoyen·ne·s à participer activement à cette transition vers la route de demain, le Département souhaite privilégier une approche inclusive.

- **AMPLIFIER** le dialogue et le rôle du citoyen
- **FÉDÉRER** des partenariats entre des acteurs publics et privés (fédération, organismes de recherche, constructeurs automobiles, …)
- **ORGANISER** régulièrement des rendez-vous de la route de demain

En 2019, les engagements du Livre Blanc seront déclinés en plan d'actions qui sera soumis au vote de l'Assemblée départementale, nourri des contributions citoyennes et partenariales.

Département de Loire-Atlantique

Annexe 3 : Synthèse des axes d’interventions et actions structurantes

11 AXES D'INTERVENTIONS		25 ACTIONS STRUCTURANTES	
1	AMÉNAGER AUTREMENT AVEC UNE APPROCHE DURABLE, INNOVANTE ET CONCERTÉE	1	Rénover la stratégie d'intervention routière
		2	Développer une approche citoyenne, numérique et écologique sur les projets routiers
		3	Réduire l'impact environnemental des projets
2	EXPLOITER LE RÉSEAU PAR UNE GESTION DYNAMIQUE ET EFFICIENTE	4	Concevoir des schémas directeurs d'exploitation du réseau
		5	Développer des outils d'information et de régulation du trafic
		6	Exploiter le réseau avec des dispositifs innovants
3	ENTRETENIR DURABLEMENT ET DE MANIÈRE INTÉGRÉE	7	Actualiser la politique d'entretien
		8	Moderniser l'organisation pour un service public de qualité et de proximité
		9	Réduire l'empreinte environnementale de l'entretien routier
4	FAVORISER LA BIODIVERSITÉ SUR LES BORDS DE ROUTES	10	Préserver la faune et la flore
		11	Préserver la qualité de l'eau
		12	Améliorer la connaissance et la diffusion de l'information
5	PÉRENNISER LE PATRIMOINE DES OUVRAGES D'ART	13	Adapter et concevoir les ouvrages d'art de demain avec sobriété et pédagogie
		14	Optimiser la maintenance et la surveillance des ouvrages d'art
6	SÉCURISER EN RÉDUISANT COLLECTIVEMENT L'ACCIDENTALITÉ	15	Agir ensemble sur les comportements
		16	Consolider la sécurité des circulations pour tous les usagers
7	RENFORCER LA NUMÉRISATION DES DONNÉES ROUTIÈRES	17	Capitaliser et fiabiliser l'information routière
8	DÉVELOPPER LE COVOITURAGE	18	Structurer une politique de maillage d'aires de covoiturage et de services associés
9	CONCOURIR À DE NOUVELLES MOBILITÉS	19	Favoriser le partage de la voirie
		20	Contractualiser des partenariats pour diversifier l'offre de mobilité
		21	Développer des offres alternatives à l'usage de la voiture individuelle
10	FACILITER LES MOBILITÉS POUR LES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP ET D'INSERTION	22	Gérer efficacement la politique sur le transport des élèves en situation de handicap
		23	Agir pour la mobilité et l'emploi des personnes en insertion
11	FAVORISER LE DIALOGUE CITOYEN ET FÉDÉRER DE NOUVEAUX PARTENARIATS	24	Contribuer à la gouvernance de la mobilité
		25	Associer les citoyens et les partenaires de la route pour la mise en œuvre de la Route de Demain

Retrouvez toutes les infos **sur loire-atlantique.fr**

Département de Loire-Atlantique
Direction Déplacements – Direction Infrastructures
3 quai Ceineray – CS 94109 – 44041 Nantes cedex 1
Tél. : 02 28 20 44 93
Courriel : contact@loire-atlantique.fr
Site Internet : loire-atlantique.fr

Conception : Département de Loire-Atlantique
Crédit photo : Paul Pascal
Impression : Département de Loire-Atlantique
Mai 2019